

*Edition
2015*

LA BIO EN FRANCE

des Producteurs
aux Consommateurs



Agence
BIO



*Les carnets
de l'Agence BIO*



La Bio : Une filière en plein développement

Au 31 décembre 2015 et évolution par rapport au 31 décembre 2014

Acteurs de la Bio

28 725 fermes

↑ +8,5 %/2014

6,5 % des fermes françaises

68 940 emplois (UTA)

Près de 10 % des emplois agricoles

13 491

↑ +4,4 %/2014

transformateurs

**distributeurs, importateurs
et exportateurs**

42 216 opérateurs

(vs. 18 380 en 2007)

↑ +7,2 %/2014

Surfaces Bio*

1,3 million hectares

↑ +17 %/2014

Plus de 1 million ha certifiés bio +6 %/2014
(500 000 ha en 2007)

300 000 ha en conversion ↑ +100 %/2014
dont plus de 200 000 ha en première année

4,9 % du territoire agricole
(vs. 2 % fin 2007)

*Estimations provisoires

Le marché

5,5 milliards € en 2015* ↑ +10 %/2014

Près de 9 Français sur 10 ont consommé bio en 2015

Plus de 6 Français sur 10 ont consommé bio au moins une fois par mois en 2015

Source : Agence BIO

En termes d'emplois, la Bio génère en 2015 :

68 000 emplois directs dans les fermes en équivalent temps complet

30 000 emplois directs pour la transformation et la distribution de produits bio en équivalent temps complet

2 000 emplois en équivalent temps complet pour les actions de contrôles spécifiques à la bio, conseils, recherche et formation, développement, services administratifs.

= 100 000 emplois directs en équivalent temps plein en France

Pour en savoir plus : www.agencebio.org

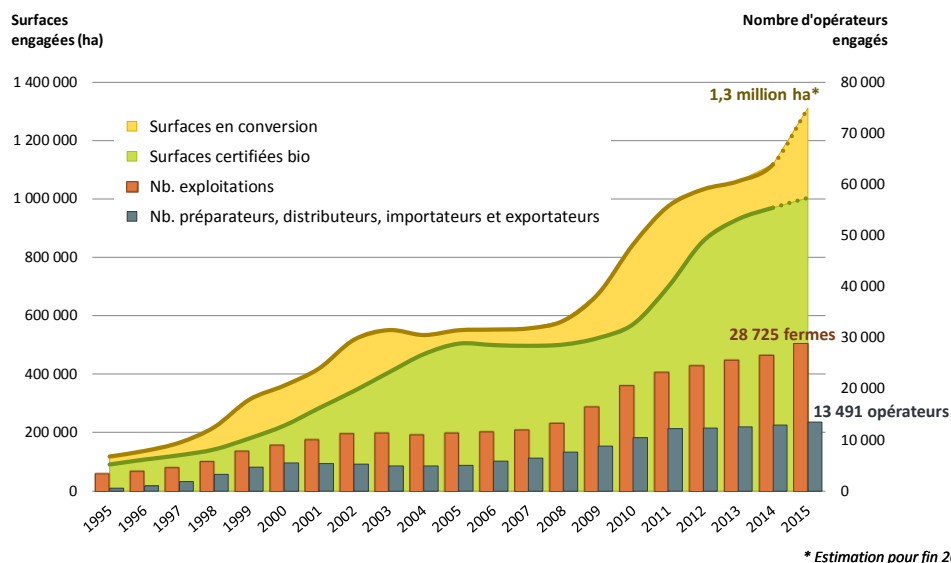
A l'amont comme à l'aval des filières, de nouveaux engagements d'opérateurs

28 725 producteurs étaient engagés en bio fin 2015, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 2014. Les fermes bio représentent **6,5 % des exploitations françaises**.

- près de deux exploitations sur trois totalement certifiées bio,
- une sur quatre avec une partie certifiée bio et une partie en conversion
- et une sur dix entièrement en conversion.

L'aval des filières bio continue son engagement en 2015 avec **9739 transformateurs**, **3593 distributeurs** et **159 importateurs**, pour un total de **13491 opérateurs bio**.

Evolution depuis 1995 du nombre de producteurs et autres opérateurs bio ainsi que des surfaces en mode de production biologique



* Estimation pour fin 2015

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	Evol. /2014
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 293	11 359	11 070	11 401	11 640	11 978	13 299	16 446	20 603	23 135	24 425	25 467	26 466	28 725	8,5%
Nbre de préparateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs engagés	5 252	4 860	4 874	4 995	5 802	6 402	7 582	8 757	10 458	12 136	12 337	12 578	12 919	13 491	4,4%
Surfaces en mode de production biologique (ha)	517 965	550 990	534 086	550 539	552 872	556 919	583 114	676 015	845 110	975 111	1 032 941	1 060 736	1 117 553	1 311 000	17,3%
dont surfaces certifiées bio	342 406	406 338	468 516	504 565	499 624	497 100	501 562	524 166	571 512	699 271	855 644	930 848	969 214	1 004 000	3,6%
dont surfaces en conversion	175 559	144 652	65 570	45 974	53 248	59 819	81 553	151 850	273 598	275 841	177 297	129 888	148 339	307 000	107,0%
Surfaces C1						28 826	45 468	102 696	162 638	84 262	62 426	56 809	77 924	220 000	182,3%
Surfaces C2 / C3						30 994	36 085	49 154	110 960	191 579	114 872	73 079	70 415	87 000	23,6%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	1,87%	2,00%	1,94%	2,01%	2,02%	2,03%	2,14%	2,49%	3,12%	3,61%	3,82%	3,93%	4,14%	4,85%	17,3%
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France	1,71%	1,77%	1,78%	1,89%	1,98%	2,11%	2,41%	3,07%	3,96%	4,58%	4,98%	5,34%	5,79%	6,47%	11,7%

* Estimations fin 2015

Source : Agence BIO / OC, Agreste 2014

En 2015, les surfaces en conversion doublent, dont 220 000 ha en 1ère année de conversion, traduisant une nouvelle dynamique de conversion des producteurs en agriculture biologique.

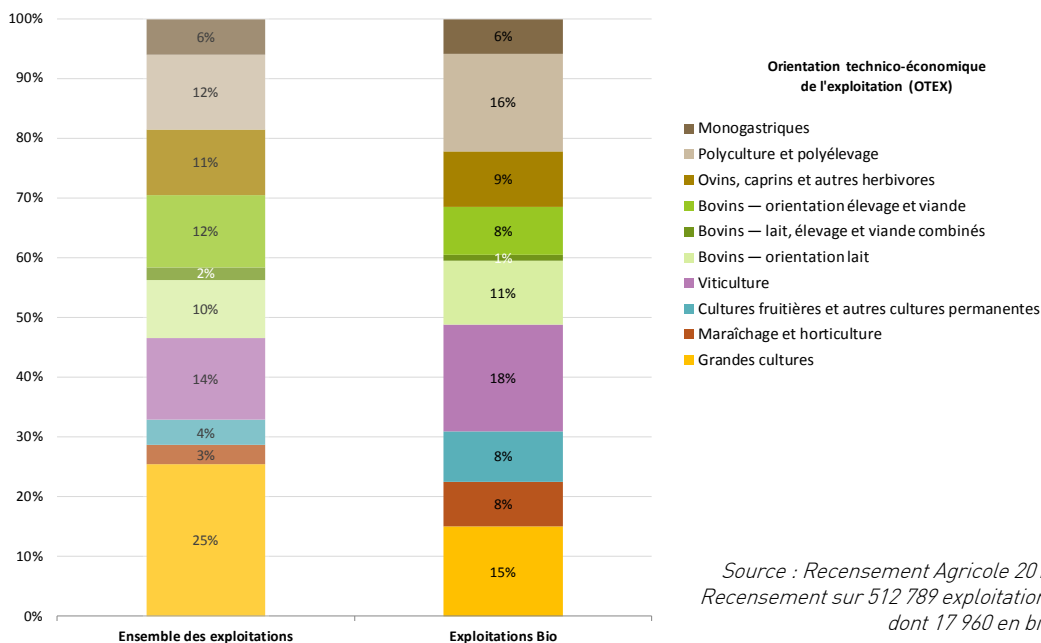


Les producteurs bio cultivent leur diversité

Parmi les fermes engagées en bio

- **64 %** avaient des surfaces toujours en herbe et/ou des cultures fourragères,
- **37 %** cultivaient des céréales, oléo-protéagineux ou légumes secs dont environ 30 % à titre principal,
- **41 %** produisaient des fruits et/ou des légumes frais, dont plus de la moitié à titre principal,
- **19 %** avaient des vignes, dont 85 % à titre principal,
- **7 %** produisaient des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) dont plus du tiers à titre principal,
- **36 %** pratiquaient l'élevage :
 - 22 % avaient un troupeau bovin (laitier ou allaitant), soit 3 élevages bio sur 5,
 - 10 % avaient un élevage de monogastriques (porcs ou volailles),
 - 6 % avaient un élevage ovin (laitier ou allaitant) et 3 % un élevage caprin.

Répartition des fermes bio en fonction de leur orientation technico-économique en 2010



La part des exploitations principalement orientées vers **la polyculture ou le poly-élevage** est plus forte qu'en conventionnel.

Le secteur des **fruits et légumes** est également davantage présent (16 % des fermes en bio

alors que leur part est de 7 % toutes fermes confondues).

En revanche, le secteur des **grandes cultures** était encore sous-représenté en bio.

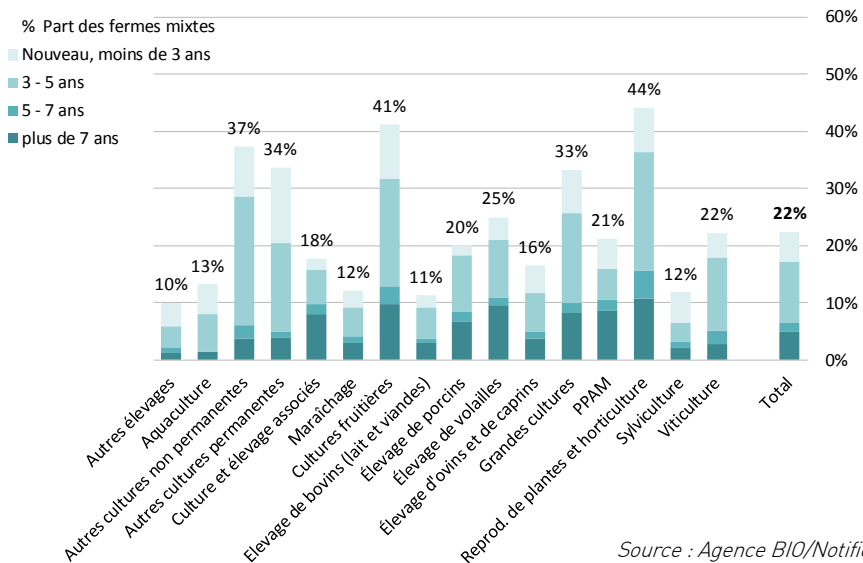
3 / 4 des exploitations entièrement engagées en bio

L'analyse de la mixité des activités bio et non bio, met en évidence que :

- **22 % des exploitations engagées fin 2014 sont dites « mixtes »** avec également des productions animales ou végétales conventionnelles ;
- **la conversion des exploitations est progressive** : près de la moitié (42 %) des surfaces en première année de conversion était détenue par des exploitations déjà engagées en 2013 ;

- **l'importance de la mixité pour certains systèmes de production** : selon l'activité principale de l'exploitation, la mixité est plus ou moins présente : près de 90 % des élevages de bovins sont totalement conduits en bio, alors que 41 % des exploitations avec une activité dominante de productions fruitières étaient mixtes en 2014.

Répartition des exploitations mixtes en fonction de leur activité principale et de l'ancienneté de leur engagement en agriculture biologique.



Source : Agence BIO/Notifications

La mixité des exploitations bio encadrée par la réglementation

L'article 11 du règlement 834/2007 précise : « une exploitation peut être scindée en unités clairement distinctes ou en sites de production aquacole, qui ne sont pas tous gérés selon le mode de production biologique. Pour les animaux, il doit s'agir d'espèces distinctes. Pour l'aquaculture, les mêmes espèces peuvent être concernées, pour autant qu'il y ait une séparation adéquate entre les sites de production. Pour les végétaux, il doit s'agir de variétés différentes pouvant facilement être distinguées.

Lorsque, en application du paragraphe 2, les unités d'une exploitation ne sont pas toutes affectées à la production biologique, l'opérateur sépare les terres, les animaux et les produits qui sont utilisés pour les unités biologiques ou qui sont produits par ces unités de ceux qui sont utilisés pour les unités non biologiques ou qui sont produits par ces unités, et il tient un registre ad hoc permettant d'attester cette séparation. »

Lors du processus de certification : les clients mixtes sont identifiés lors de leur engagement car la mixité entraîne un renforcement éventuel des mesures de contrôles (audit supplémentaire, analyses, contrôle des flux).



LA BIO EN FRANCE

Près de 60 % des fermes engagées en agriculture biologique ont le statut d'exploitation agricole individuelle

Les exploitations sous **forme sociétaire** sont **globalement plus représentées en bio**, notamment les EARL, SCEA, SCA ou les associations. (35 % des statuts en bio, contre 22 % pour l'ensemble des exploitations françaises).

La tendance du statut individuel sur les 4 dernières années est légèrement à la baisse : 57 % des exploitations en 2015 contre 60 % en 2010. (source : Agence Bio / Notifications - Agreste)

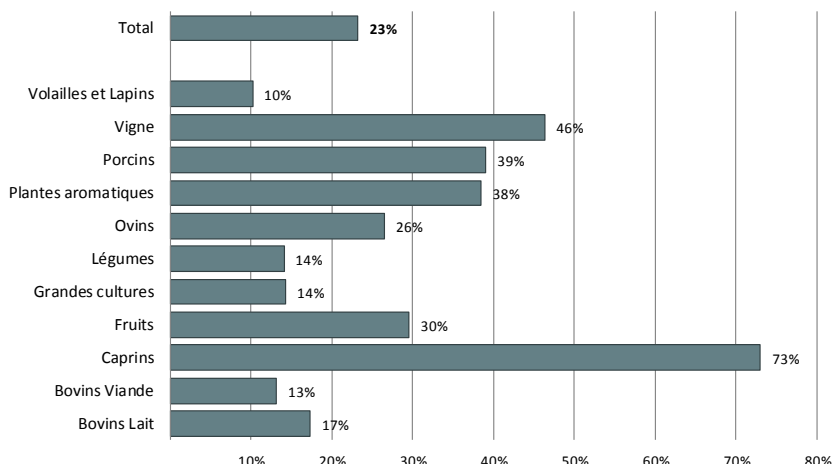
1 exploitant sur 4 déclare transformer, en tout ou partie, sa production à la ferme

La transformation à la ferme se développe dans tous les secteurs de production biologique. Elle est associée à la vente directe aux consommateurs dans 95 % des cas. Outre l'élaboration de vin, la fabrication de fromages, l'élaboration de charcuterie, de pain ainsi que le conditionnement des viandes permettent aux producteurs de créer de la valeur ajoutée à la ferme et d'offrir des produits très typés aux consommateurs.

Les principaux secteurs concernés sont ceux :

- **des vins** : près de la moitié des viticulteurs déclarent vinifier leur vin,
- **des fromages** et autres produits laitiers, avec un développement spécialement élevé dans le secteur du fromage de chèvre (près des trois quarts),
- **viandes et charcuteries** : la préparation de viandes à la ferme, après passage en abattoir agréé, se développe aussi bien en filières ovine que bovine ou porcine.

Part des fermes pratiquant la transformation en fonction de la production principale



Source : Agence Bio/Notification permanente

Au final, près d'un exploitant sur quatre déclarait en 2015 transformer et/ou conditionner à la ferme ne serait-ce qu'une partie de ses produits contre moins d'un sur cinq en 2008.

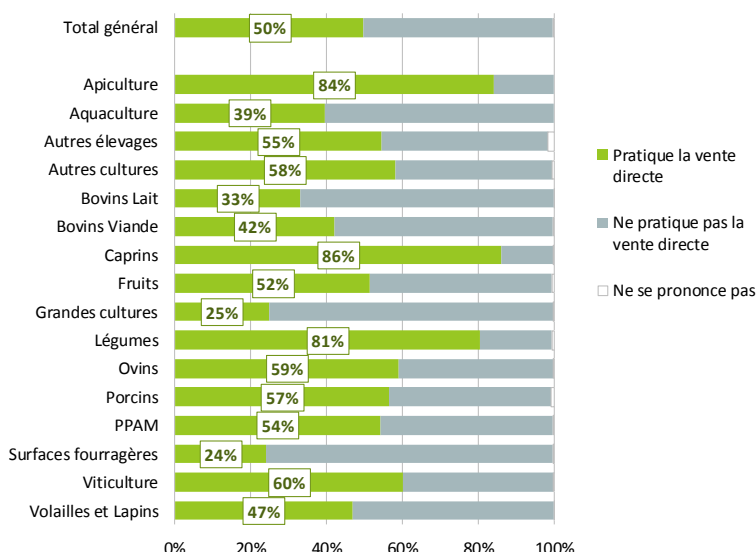
La vente directe pratiquée par plus de la moitié des producteurs bio

Au 1^{er} décembre 2015, 14 833 producteurs déclaraient pratiquer la vente directe ne serait-ce qu'un peu.

Suivant les secteurs d'activité, la vente directe est un circuit de distribution plus ou moins privilégié.

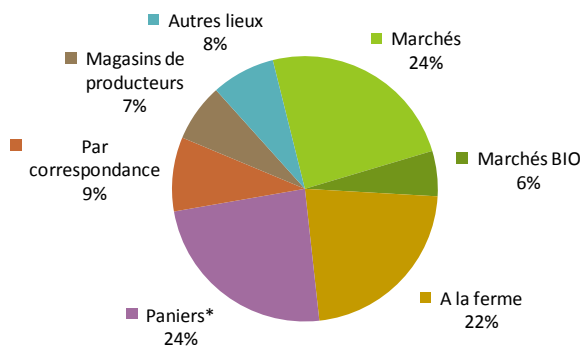
L'apiculture, l'élevage caprin, le maraîchage et la viticulture, sont des secteurs propices à la vente directe.

Part des producteurs déclarant pratiquer la vente directe en fonction de la production principale bio de la ferme



Source : Agence BIO/Notifications

Répartition du chiffre d'affaire de vente directe par lieux de vente



* Ou caisseuse, avec engagement du client sur la durée (AMAP)

L'enquête « vente directe » a été rééditée par l'Agence BIO en avril 2015 auprès des producteurs ayant déclaré vendre directement au consommateur tout ou partie de leur production dans toutes les filières. **La vente à la ferme reste le circuit le plus cité (68 %) devant les marchés (48 %) et les AMAP (41 %).** En termes de valeur, les marchés représentent une part plus importante du chiffre d'affaires réalisé en vente directe (30 %, dont 6 % sur les marchés bio) devant la vente à la ferme (22 %) et la vente par le biais des AMAP (24 %).

Source : Agence BIO/Enquête vente directe 2015, 1073 réponses, hors viticulteurs



LA BIO EN FRANCE

- **Le chiffre d'affaires est principalement réalisé sur les marchés, à la ferme, *via* les AMAP ou par correspondance, en particulier**

- **Pour les maraîchers**, la vente sur les marchés représente plus du 1/3 du chiffre d'affaires réalisé en vente directe et la vente en paniers (AMAP...) représente plus de 40 %.

- **Pour les éleveurs bovins allaitants**, ou les arboriculteurs, la vente à la ferme représente plus de 40 % du chiffre d'affaires.

- **Les éleveurs de chèvres et les apiculteurs** réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires sur les marchés.

- **Les 2/3 des exploitations consacrent au moins 20 % de leur temps de travail à la vente directe (hors production et transformation)**

La vente directe représente un surcroît de travail plus ou moins important suivant le lieu de vente, en moyenne, le travail nécessaire à la vente directe représente **près du quart de la main d'œuvre** des fermes concernées* (hors production et transformation).

La vente en **magasin de producteur ou sur les marchés** représente près de 30 % de la main

- **Pour les viticulteurs**, la vente au domaine est le circuit qui domine largement (2/3 du chiffre d'affaires).

- **D'autres lieux de vente directe** sont cités, tels que : sur les foires et salons, en dépôt dans un magasin bio, en distributeurs automatiques, en tournée chez le client, aux comités d'entreprise, en drive fermier...

d'œuvre des fermes concernées*, la vente **à la ferme**, par contre représente moins de 20 %.

Les trois premières motivations citées par les producteurs pratiquant la vente directe sont, dans l'ordre : l'amélioration de la valeur ajoutée des produits, la valorisation de l'ensemble de la production, l'interaction avec le consommateur.

- **Les 2/3 des répondants à l'enquête considèrent que leur activité de vente directe augmentera en 2016.**

Ils étaient **57%** à vouloir développer leur gamme ou les volumes vendus d'ici deux ans et **30%** à vouloir investir dans un équipement dédié à la vente directe.

Les principales motivations sont, dans l'ordre : l'amélioration de la valeur ajoutée des produits, la valorisation de l'ensemble de la production, l'interaction avec le consommateur.

Près de la moitié des répondants déclarent avoir **besoin avant tout de plus de temps** et de moyens humains pour pratiquer la vente directe. Le besoin d'aides à l'investissement et le besoin de communication autour des producteurs et de leurs projets sont également majoritairement souhaités.



Source : Agence BIO/Enquête VD 2015, hors vins

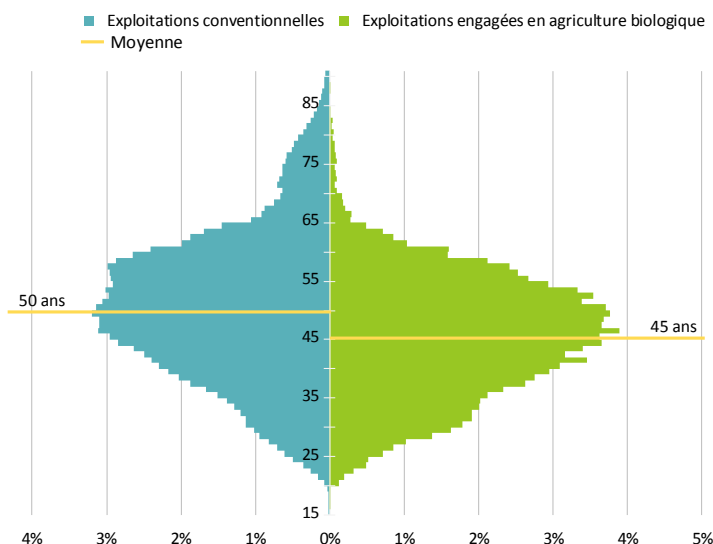
*Fermes dont le chiffre d'affaires de vente directe est réalisé à plus de 20 % sur ce lieu.

Des chefs d'exploitations plus jeunes

Selon le recensement agricole 2010, la moyenne d'âge des chefs d'exploitation était de près de 50 ans pour l'ensemble des exploitations. **L'âge moyen des exploitants bio était de 45 ans en 2011** avec une légère variabilité selon

l'activité principale : plus faible dans les exploitations maraîchères (43 ans) et plus élevée dans les exploitations de grandes cultures (48 ans).

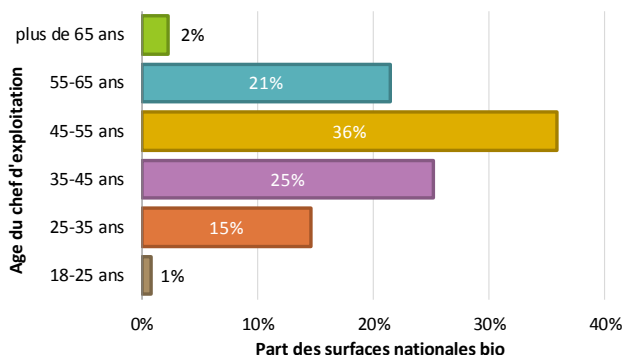
Pyramide des âges des chefs d'exploitation bio et conventionnelles en 2010



Les surfaces engagées en bio étaient détenues à 41 % par des fermes dont le représentant légal était âgé de moins de 45 ans en 2014. Les surfaces détenues par des exploitants âgés de plus de 55 ans représentent environ 23 % des surfaces engagées en bio (contre 18% en 2012). Selon les filières cette part dépasse les 25 %,

comme en cultures fruitières (30%), en viticulture (27%) et en grandes cultures (25%). A l'inverse, les filières comme le maraîchage, l'élevage de petits ruminants ou de porcins présentent près du quart des chefs d'exploitations âgés de moins de 35 ans.

Répartition des surfaces engagées en bio selon l'âge du chef d'exploitation



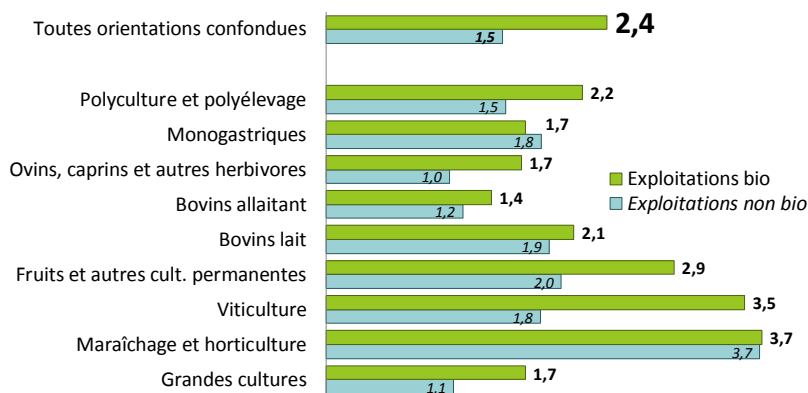


69 000 UTA dans les exploitations bio en 2015

Les exploitations bio génèrent plus d'emplois que les exploitations conventionnelles : **2,4 Unités de Travail Annuel (UTA) en bio contre 1,5 en moyenne.**

Il existe de fortes différences selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX). L'écart le plus élevé (de 1 à 2) est observé dans le secteur viticole.

Unité de travail annuel moyenne par orientation technico-économique (OTEX) de l'exploitation



Source: Recensement agricole 2010



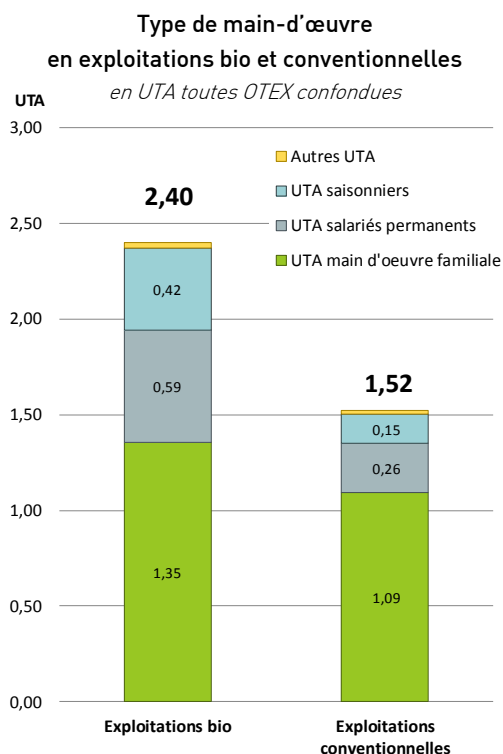
Crédit Victor PEDRAZA – concours photo 21012

A la date du recensement agricole, le total des emplois (en équivalent temps complet : UTA) en exploitation biologique représentait **5,4% du temps de travail dans l'agriculture française**, qu'il soit familial, salarié-permanent ou saisonnier.

Le quart du temps de travail en exploitation bio est effectué par des salariés permanents

contre 17% en conventionnel. Les exploitations bio ont recours à plus de main-d'œuvre saisonnière (18% du temps de travail annuel contre 10% en conventionnel).

Au vu des nouveaux engagements depuis le 1er septembre 2010 jusqu'à fin juin 2015, le nombre total d'emplois dans les fermes bio a dépassé les 68 000 UTA en 2015.



Source: Recensement agricole 2010

Fin 2015, près de 10% des emplois agricoles en France sont assurés dans des fermes bio.

L'unité de travail annuel (UTA)

Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an, y compris les prestations fournies par des entreprises agricoles sur l'exploitation.



13 491 opérateurs dans l'aval des filières bio

13 491 transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs étaient engagés fin 2015.

dont :

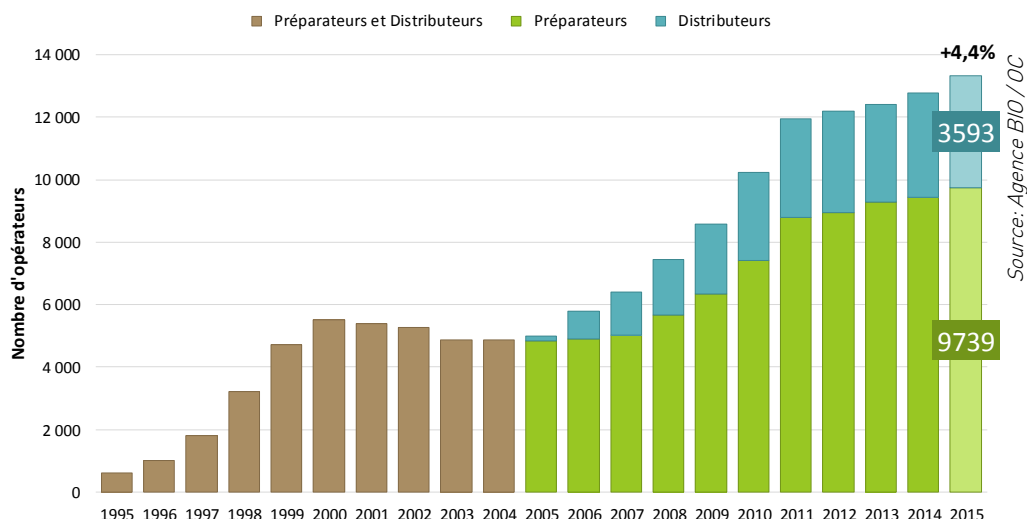
- 9 739 transformateurs (+3 % par rapport à l'année 2014)
- 3 593 distributeurs (+8 %).

Ces opérateurs de l'aval des filières sont plus nombreux dans les zones à forte densité de population ainsi que dans certains bassins de

production spécifiques comme les zones laitières ou viticoles.

Le nombre d'opérateurs certifiés uniquement pour leur activité d'importation augmente en 2015, avec 159 importateurs en 2015 (+13 % depuis 2014).

Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs certifiés bio depuis 1995



Préparateurs bio

entreprises réalisant des opérations de transformation, stockage et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques. Les restaurants certifiés sont compris dans cette catégorie.

Distributeurs bio

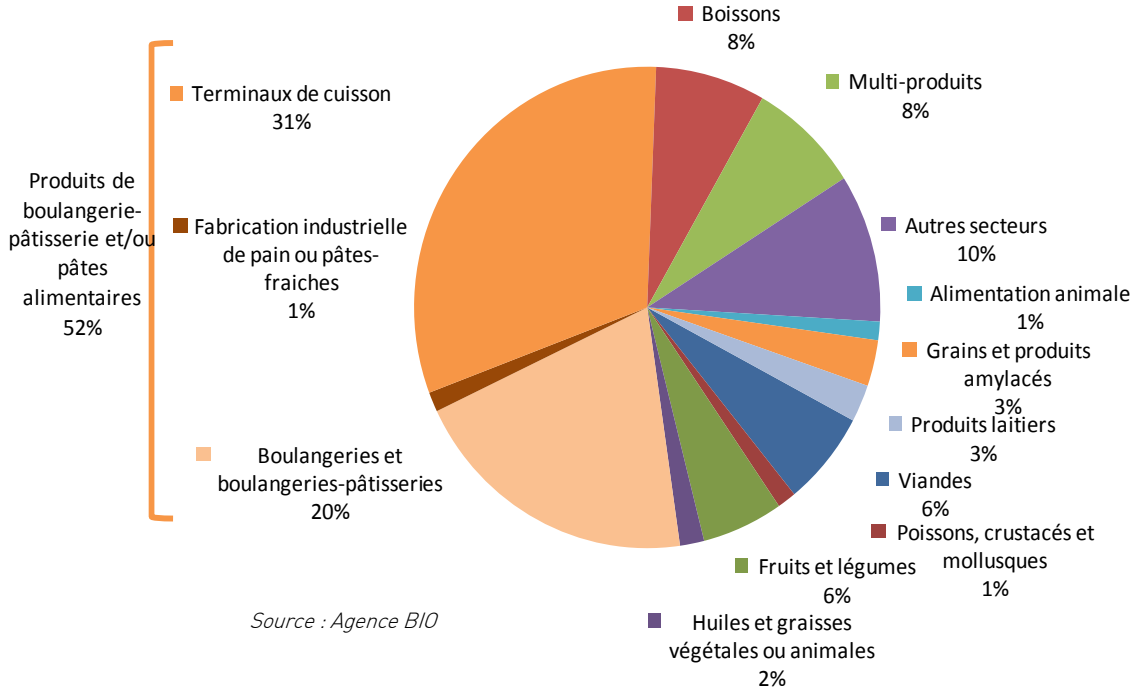
entreprises de commercialisation de produits biologiques, vers le consommateur final (détaillants) ou non (grossistes).

Pluriactivité des opérateurs

Les opérateurs bio ayant plusieurs activités bio ne sont comptabilisés qu'une fois, pour l'activité faisant l'objet du contrôle le plus contraignant. Les transformateurs à la ferme sont ainsi comptabilisés en tant que producteurs, les importateurs étant également certifiés pour une activité de distribution comme distributeurs, les GMS ayant une activité de terminal de cuisson en tant que préparateurs, etc.

Plus de la moitié des transformateurs dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie

Répartition des transformateurs engagés en bio par secteur d'activité



Source : Agence BIO

Les trois-quarts des entreprises certifiées en 2014 avaient une activité principale bio dans le domaine végétal

- **57 %**, soit 5 230 entreprises, avaient pour activité principale la fabrication de produits de **boulangerie-pâtisserie ou de pâtes alimentaires**. Parmi ces entreprises, un tiers était des boulangeries-pâtisseries et deux tiers des terminaux de cuisson.
- **6 %** étaient engagés avec une activité principale dans le secteur des **fruits et légumes**, y compris pommes-de-terre, soit 526 préparateurs.
- **7 %**, soit 648 entreprises, étaient spécialisées dans le secteur des **boissons** (hors jus de fruits). La majorité d'entre elles étant liées à la production de vins bio, près des deux tiers de ces entreprises étaient localisées dans les cinq plus grandes régions viticoles bio : Languedoc-Roussillon, PACA, Aquitaine, Rhône-Alpes et Bourgogne.

12% des entreprises avaient une activité principale dans le secteur animal (en incluant l'alimentation animale)

- **6 %**, soit 576 entreprises, travaillaient spécifiquement dans le secteur des **viandes**. Plus d'un tiers d'entre elles était localisé en Pays de la Loire, Bretagne et Midi-Pyrénées.
- **3 %** étaient spécialisées dans les **produits laitiers** (conditionnement du lait, fabrication de fromages, yaourts, etc.). Les régions Franche-Comté, Rhône-Alpes, Bretagne et Pays de la Loire totalisaient près de la moitié des entreprises du secteur.
- **1 %** des entreprises, soit 116 établissements, avaient une activité principale liée à l'**aquaculture** (poissons, crustacés et mollusques). La Bretagne en rassemblait le tiers.
- **1 %** était orienté vers l'**alimentation animale**, soit 111 entreprises dont 40% en Bretagne et Pays de la Loire.



4,14 % de la SAU française engagée en bio

1 117 553 ha étaient engagés en bio fin 2014, soit une augmentation de 5,4 % par rapport à 2013. Au vu des engagements, cette surface dépasserait les 1 250 000 ha fin 2015.

Pour l'ensemble des productions, la part en bio continue de progresser permettant d'atteindre **4,14 % de la SAU** cultivée selon le mode biologique.

Répartition des surfaces engagées en bio par production en 2014 et évolution par rapport à 2013

TOTAL France	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		
	2014	Evol. /13	2014	Evol. /13	C1	C2	C3	Total C123		2014	Evol. /13	Part en bio
					2014	2014	2014	2014	Evol. /13			
Céréales	9 395	5%	147 726	4%	15 938	12 965	-	28 903	34%	176 629	8%	1,8%
Oléagineux	2 229	8%	27 030	7%	3 856	1 617	-	5 473	43%	32 503	11%	1,4%
Protéagineux	1 863	27%	13 798	38%	936	2 197	-	3 133	75%	16 931	43%	7,7%
Légumes secs	896	8%	6 266	22%	65	112	-	177	-26%	6 442	20%	24,9%
Grandes cultures	9 842	5%	194 820	7%	20 796	16 891	-	37 686	37%	232 506	11%	1,9%
STH	12 688	6%	368 373	4%	24 038	19 205	-	43 243	22%	411 616	6%	5,4%
Cultures fourragères	12 964	9%	269 640	7%	22 580	18 455	-	41 035	11%	310 675	8%	6,5%
Surfaces fourragères	17 126	7%	638 012	5%	46 619	37 659	-	84 278	17%	722 290	7%	5,8%
Légumes frais	6 601	7%	16 629	10%	430	619	-	1 049	9%	17 678	10%	4,5%
Fruits à coque	1 591	15%	7 162	15%	928	581	739	2 247	14%	9 410	14%	-
Fruits transformation	2 000	27%	5 701	22%	362	509	489	1 359	-29%	7 060	7%	-
Fruits Frais	4 906	7%	9 861	13%	860	935	723	2 518	-10%	12 379	7%	-
Fruits	7 215	10%	22 724	16%	2 150	2 025	1 950	6 125	-9%	28 849	10%	14,8%
Vigne	5 088	3%	54 700	11%	3 337	3 978	4 211	11 526	-25%	66 226	3%	8,4%
PPAM	1 941	6%	4 630	12%	173	186	120	480	-22%	5 110	8%	13,3%
Autres	11 779	-8%	37 699	-32%	4 419	2 479	296	7 194	9%	44 894	-28%	4,0%
TOTAL	26 466	4%	969 214	4%	77 924	63 837	6 578	148 339	14%	1 117 553	5,4%	4,14%

Source: Agence Bio/OC; Agreste 2014

En 2014, avec 148 339 ha les surfaces en conversion se situent au même niveau qu'en 2009.

Avec 77 924 ha (contre 56 800 en 2013), les surfaces en première année de conversion ont augmenté de +37 % en 2014 par rapport à l'année précédente.

En 2014 par rapport à 2013, les taux de croissance les plus élevés des surfaces en conversion ont été dans le secteur des **grandes cultures (plus 37 %)**, les surfaces fourragères (plus 17 %).

En grandes cultures, les conversions impulsent un nouvel élan après une phase de consolidation des surfaces déjà engagées qui s'approchent désormais des 2 % des surfaces de grandes cultures nationales.

Près de 970 000 ha étaient certifiés bio en 2014 et plus de 66 000 ha étaient en dernière année de conversion.

Les Surfaces

« bio » ou « en conversion »

Les surfaces conduites en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, qualifiées de surfaces « en mode de production biologique », ou surfaces « bio », regroupent :

- les surfaces dites « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée. Les productions issues de ces parcelles peuvent donc être commercialisées avec la mention « agriculture biologique ».

- les surfaces « en conversion » : la durée de conversion vont de deux ans pour les cultures annuelles, à trois ans pour les cultures pérennes. Elles comprennent les surfaces en 1re, 2e et 3e année de conversion (C1, C2, C3).

2/3 des surfaces bio sont toujours en herbe ou consacrées aux cultures fourragères

Sur les 1 117 553 ha cultivés selon le mode de production biologique en 2014,

- 64 % étaient toujours en herbe ou en cultures fourragères,
- les grandes cultures en couvraient 21 %
- et les cultures pérennes (vigne et arbres fruitiers) près de 9 %.

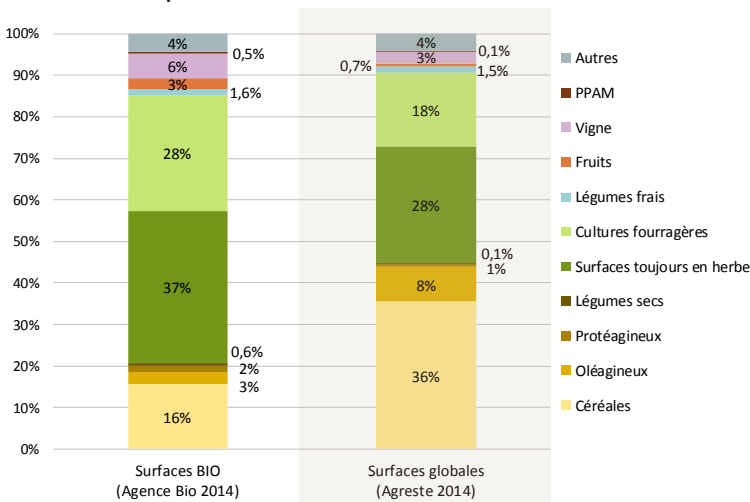
Comparées aux surfaces conventionnelles, les surfaces engagées en bio sont particulièrement développées dans l'élevage ruminant extensif.

Les secteurs de la viticulture et de la culture fruitière sont également bien plus représentés en bio qu'en conventionnel.

Le secteur des grandes cultures est quant à lui moins présent dans l'assolement bio, même si l'année 2015 est marquée par son développement rapide.

Alors que les oléagineux sont relativement moins présents en bio (notamment le colza), la part des protéagineux, tels que la féverole et le pois, est nettement supérieur.

Répartition des surfaces engagées en bio par catégorie de productions et comparaison avec l'ensemble des surfaces (bio ou non)



Source : Agence BIO/OC – Agreste 2014

L'objectif des 6% de la SAU en bio dépassé dans 3 filières sur 6

La part des surfaces conduites en mode de production biologique dans l'ensemble national ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle est très variable suivant les cultures :

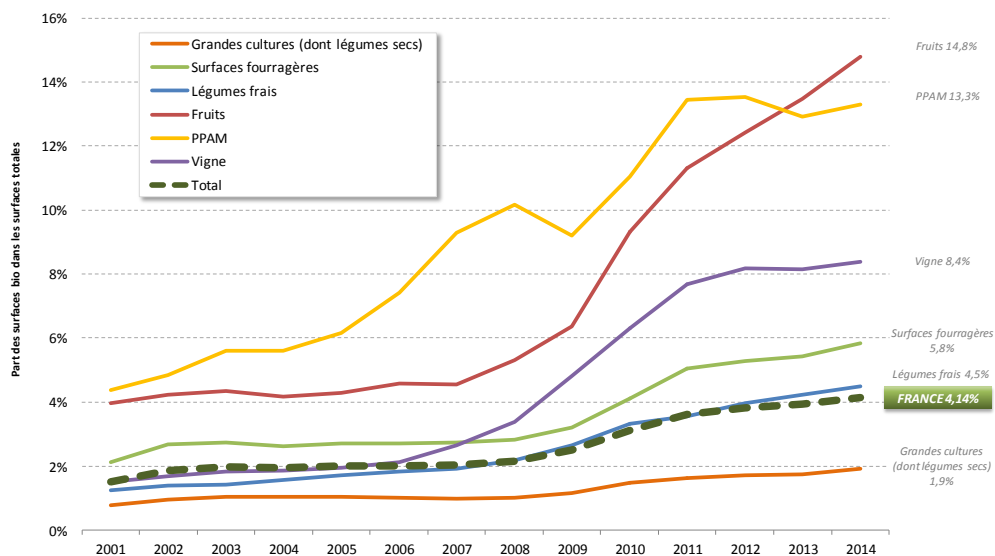
- un quart des surfaces pour les fruits à coque (châtaigniers et noyers principalement), et pour les oliveraies,

- près du quart des surfaces dédiées à la production de légumes secs,
- près de 13% pour les PPAM,
- plus de 8% du vignoble.



LA BIO EN FRANCE

Evolution de la part des surfaces nationales conduites en bio depuis 2001

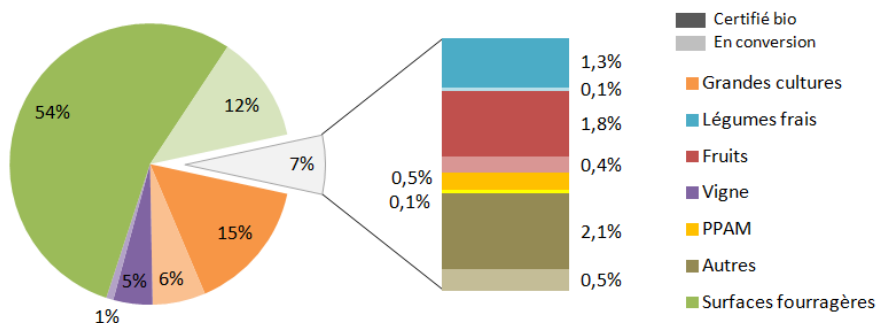


Source : Agence BIO/OC

■ En 2015, les engagements de nombreuses fermes de grandes cultures et d'élevage bovins ont porté ces surfaces à plus de 1,31 millions d'hectares, dont plus de 220 000 ha en première année de conversion. Portant la part de la SAU engagée en bio à près de 5%.

■ La tendance se confirme **début 2016** avec des engagements durant l'hiver notamment en élevage laitier.

Plus d'1,3 million d'hectares conduits en bio fin 2015 première estimation* de la répartition des surfaces certifiées et en



*extrapolations provisoires
Source : Agence BIO/OC

Augmentation des cheptels bio en 2014

Le développement de l'élevage bio concerne l'ensemble des espèces. Les filières les plus dynamiques sont l'élevage bovin allaitant et l'élevage ovin laitier. Les élevages de monogas-

triques (poules pondeuses, poulets de chair, porcs charcutiers) directement liés à la production de grains, connaissent un nouvel essor.

Répartition des animaux par production en 2014 et évolution par rapport à 2013

TOTAL France	Nb. Exploitations						Nb. Animaux						
	Certifiés Bio *		Conversion **		Bio + Conversion		Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion		% Bio / Total national
	2014	Evol. / 13	2014	Evol. / 13	2014	Evol. / 13	2014	Evol. / 13	2014	Evol. / 13	2014	Evol. / 13	
Vaches allaitantes	2 987	6%	1 033	14%	3 505	6%	99 969	6%	19 377	16%	119 346	8%	2,9%
Vaches laitières	2 373	5%	748	7%	2 662	2%	107 889	6%	17 926	-8%	125 815	4%	3,4%
Total Vaches	5 027	5%	1 722	12%	5 750	5%	207 858	6%	37 303	3%	245 161	5%	3,1%
Brebis viande	1 230	2%	134	14%	1 344	3%	137 299	5%	11 326	28%	148 625	6%	4,1%
Brebis laitières	357	19%	12	-8%	362	17%	71 929	13%	400	-76%	72 329	10%	5,8%
Total Brebis	1 579	5%	145	11%	1 697	5%	209 228	7%	11 726	11%	220 954	7%	4,6%
Chèvres	764	6%	71	6%	824	5%	44 283	6%	2 454	7%	46 737	6%	5,3%
Truies	348	1%	22	214%	369	6%	8 150	2%	177	941%	8 327	4%	0,8%
Poulets de chair	744	8%	-	-	744	8%	8 507 285	7%	-	-	8 507 285	7%	1,0%
Poules pondeuses	1 468	6%	-	-	1 468	5%	3 719 551	9%	-	-	3 719 551	9%	7,6%
Apiculture ¹	527	9%	53	-7%	583	-2%	96 478	7%	3 363	2%	99 841	7%	12,7%

* Exploitations ayant des têtes certifiées bio ; ** Exploitations ayant des têtes en conversion

Source: Agence Bio / OC, Agreste 2013 ; (1) Nombre de ruches

Plus d'1 exploitant bio sur 3 est un éleveur

En 2014, 36% des producteurs engagés en bio élevaient des animaux bio, soit 9609 éleveurs, principalement en bovins allaitants (3505 ateliers) et en bovins laitiers (2662 ateliers). L'élevage de poules pondeuses concernait 11468 exploitations (15%).

Quelle que soit l'espèce, les élevages bio présentent une grande disparité de taille, allant de la diversification d'atelier d'élevage avec simplement quelques animaux aux élevages spécialisés de taille plus conséquente.

La part des surfaces et des cheptels engagés en bio se développe au plan national

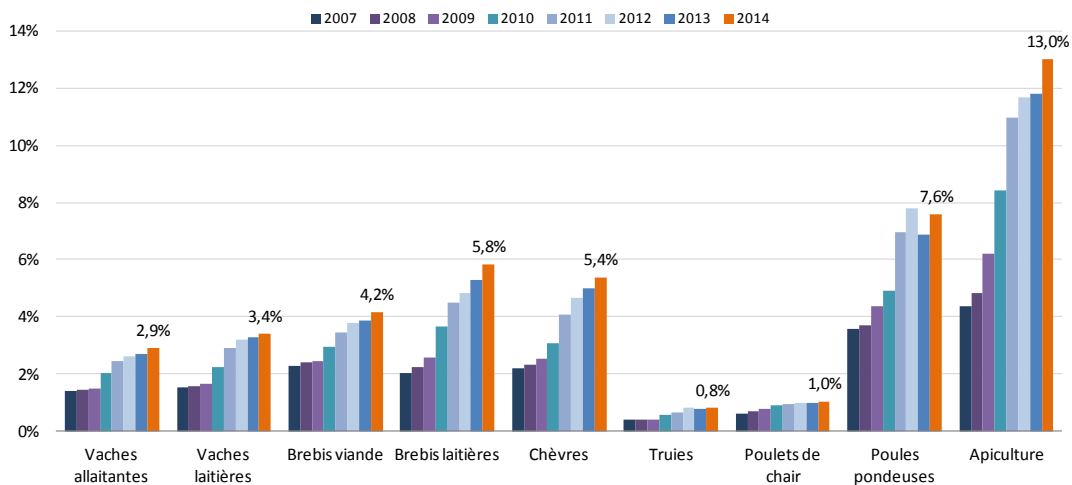
Côté filières, la palme revient aux légumes secs : 24,9 % des surfaces consacrées à ces productions étaient cultivées selon le mode biologique en 2014. Ils sont suivis par l'arboriculture (14,8 %), les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (13,3 %) et la viticulture (8,4 %). A l'inverse, la bio ne représentait en-

core que 1,9 % de la surface nationale des grandes cultures en France. Dans le domaine animal, le mode d'élevage biologique est plus répandu dans les secteurs de l'apiculture et de la production d'œufs, avec respectivement 13,0 % du nombre de ruches et près de 7,6 % des poules pondeuses.



LA BIO EN FRANCE

Evolution de la part des cheptels nationaux conduits en bio depuis 2007



source : Agence Bio / OC, Agreste 2013



Vaches bio a Terrasson (Dordogne - Benoit Granger, éleveur) - Minute BIO 2012

Près de la moitié des surfaces engagées dans 5 régions

Midi-Pyrénées (145 592 ha), Pays de la Loire (115 570 ha), Languedoc-Roussillon (100 006 ha), Rhône-Alpes (95 535 ha) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (94 905 ha).

L'analyse régionale fait ressortir une progression générale du nombre de producteurs et des surfaces engagées. Les surfaces en conversion se développent de nouveau dans la majorité des régions.

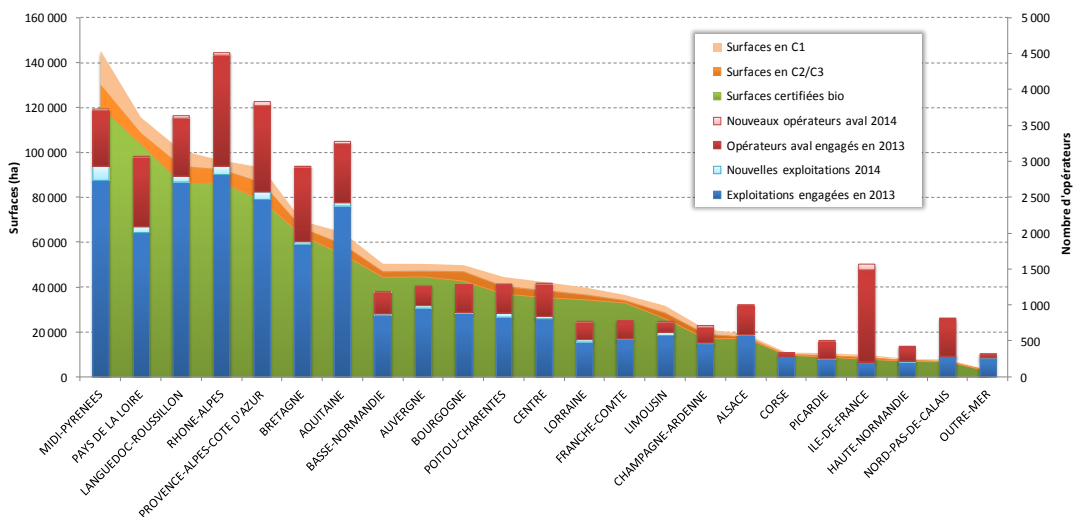
Répartition des surfaces et des opérateurs engagés en bio fin 2014 dans les régions et les nouvelles régions et évolution entre 2013 et 2014

	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		Part de bio dans la SAU (%)	Aval	
	2014	Evol. /13	2014	Evol. /13	2014				Evol. /13	2014	Evol. /13		Transfor- mateurs	Distri- buteurs
					C1	C2	C3	Total						
ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE et LORRAINE	1 586	4,2%	68 940	6%	5 825	4 607	207	10 639	14%	79 579	6,8%	2,6%	633	269
ALSACE	591	2,1%	17 319	1%	876	554	114	1 544	0%	18 863	1,2%	5,6%	275	139
CHAMPAGNE-ARDENNE	477	3,9%	17 119	4%	1 921	1 919	54	3 894	23%	21 013	7,2%	1,4%	183	56
LORRAINE	518	7,0%	34 502	9%	3 028	2 135	38	5 201	12%	39 703	9,5%	3,5%	175	74
AQUITAINE, LIMOUSIN et POITOU-CHARENTES	3 947	4,0%	116 960	6%	12 146	9 178	1 202	22 525	14%	139 485	7,4%	3,6%	1 056	343
AQUITAINE	2 428	2,1%	53 983	4%	5 159	3 530	949	9 637	14%	63 620	5,3%	4,7%	614	232
LIMOUSIN	627	7,7%	25 971	10%	2 960	2 469	136	5 566	2%	31 536	8,9%	3,8%	119	31
POITOU-CHARENTES	892	7,0%	37 007	7%	4 027	3 178	117	7 322	23%	44 329	9,3%	2,6%	323	80
AUVERGNE et RHONE-ALPES	3 936	3,8%	130 642	2%	6 894	7 689	545	15 127	0%	145 769	1,7%	5,1%	1 419	431
AUVERGNE	996	3,2%	44 773	0%	2 991	2 457	14	5 462	22%	50 235	2,2%	3,5%	209	66
RHONE-ALPES	2 940	4,0%	85 869	3%	3 902	5 232	531	9 666	-9%	95 535	1,4%	6,8%	1 210	365
BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE	1 444	2,1%	76 028	0%	4 851	4 953	205	10 009	19%	86 037	4,6%	3,5%	473	153
BOURGOGNE	906	1,7%	42 873	5%	2 656	3 965	181	6 802	0%	49 675	4,4%	2,8%	280	91
FRANCHE-COMTE	538	2,9%	33 155	1%	2 195	988	24	3 207	92%	36 362	5,0%	5,5%	193	62
BRETAGNE	1 891	2,3%	62 967	5%	2 979	3 382	31	6 392	-5%	69 360	3,9%	4,2%	793	253
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	842	3,7%	35 524	5%	3 499	2 805	275	6 579	29%	42 104	7,8%	1,8%	371	79
CORSE	286	0,0%	9 887	1%	488	228	95	811	57%	10 698	4,3%	6,3%	36	13
ILE-DE-FRANCE	207	5,6%	8 017	4%	793	759	1	1 554	29%	9 571	7,8%	1,7%	809	505
LANGUEDOC-ROUSSILLON et MIDI-PYRENEES	5 732	4,8%	206 183	3%	21 967	15 531	1 917	39 415	36%	245 598	7,1%	7,8%	1 182	437
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 799	2,8%	85 585	1%	6 758	6 202	1 461	14 422	6%	100 006	1,7%	11,3%	604	222
MIDI-PYRENEES	2 933	6,8%	120 599	4%	15 209	9 329	455	24 993	62%	145 592	11,2%	6,4%	578	215
NORD-PAS-DE-CALAIS et PICARDIE	554	3,6%	15 818	4%	976	1 059	4	2 039	7%	17 858	3,9%	0,8%	585	174
NORD-PAS-DE-CALAIS	296	3,5%	6 849	-1%	386	284	0	670	68%	7 519	3,0%	0,9%	398	119
PICARDIE	258	3,6%	8 969	7%	590	775	4	1 369	-9%	10 338	4,5%	0,8%	187	55
NORMANDIE	1 098	3,4%	51 618	0%	3 517	2 720	168	6 405	-2%	58 023	5,2%	2,9%	384	123
BASSE-NORMANDIE	881	3,2%	44 516	6%	3 249	2 347	146	5 743	5%	50 259	5,7%	4,2%	225	78
HAUTE-NORMANDIE	217	4,3%	7 102	9%	268	372	22	662	-38%	7 764	2,6%	1,0%	159	45
OUTRE-MER	269	2,7%	2 794	-13%	80	95	27	202	-63%	2 996	-20,4%	2,4%	31	20
PAYS DE LA LOIRE	2 090	4,1%	103 853	6%	6 882	4 514	321	11 716	11%	115 570	6,6%	5,5%	783	192
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2 584	4,7%	79 982	4%	7 026	6 317	1 580	14 924	-1%	94 905	3,2%	15,4%	889	342
TOTAL France	26 466	3,9%	969 214	4%	77 924	63 837	6 578	148 339	14%	1 117 553	5,4%	4,1%	9 444	3 334



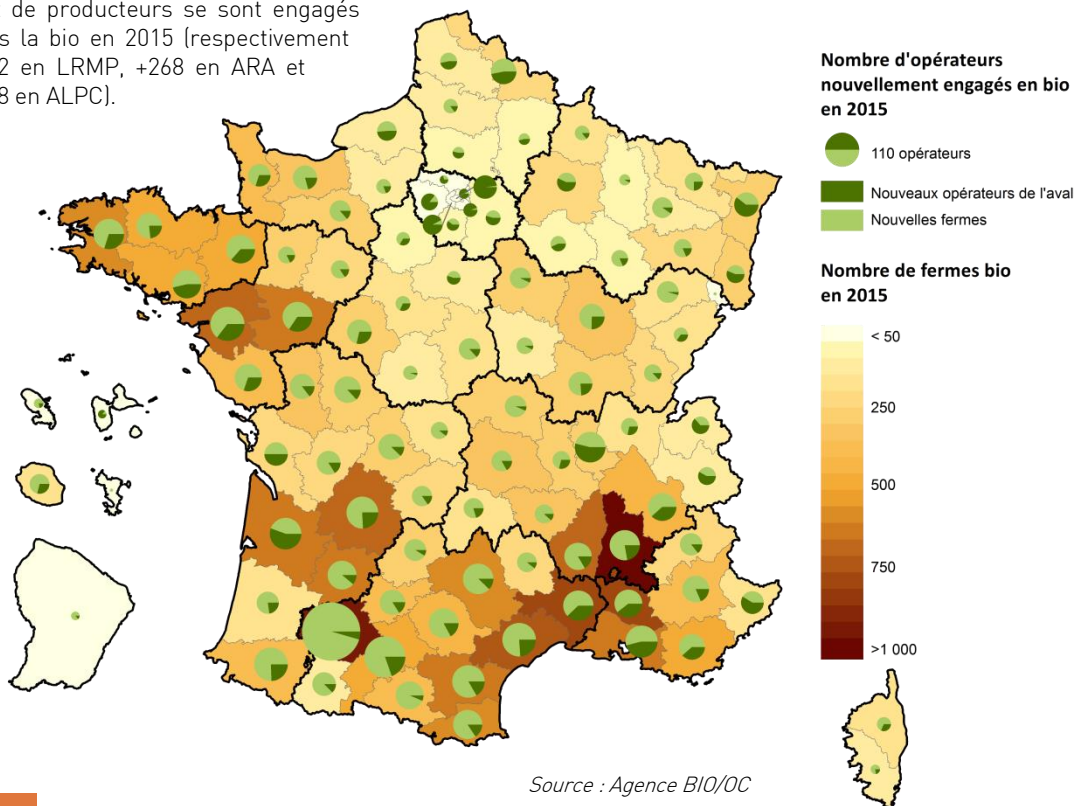
LA BIO EN FRANCE

Surfaces et opérateurs engagés en bio par région en 2014



Source : Agence BIO/OC
Les nouveaux opérateurs représentent le solde

Fin 2015, La nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées approche 6 500 producteurs (soit plus d'un producteur sur 5), suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes qui comptent chacune environ 4 200 producteurs en 2015. La nouvelle organisation territoriale conforte ces régions où la bio était déjà bien implantée en 2014 et où un nombre important de producteurs se sont engagés dans la bio en 2015 [respectivement +742 en LRMP, +268 en ARA et +238 en ALPC].



Source : Agence BIO/OC

6 régions au-delà des 2 000 producteurs...

Palmarès régional 2014

Nb. Producteurs 2014	Surfaces bio + conversion 2014		Surfaces bio 2014		Part dans la SAU totale 2014		Nb. Operateurs aval 2014		
RHONE-ALPES	2 940	MIDI-PYRENEES	145 592	MIDI-PYRENEES	120 599	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	15,41%	RHONE-ALPES	1 583
MIDI-PYRENEES	2 933	PAYS DE LA LOIRE	115 570	PAYS DE LA LOIRE	103 853	LANGUEDOC-ROUSSILLON	11,31%	ILE-DE-FRANCE	1 365
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 799	LANGUEDOC-ROUSSILLON	100 006	RHONE-ALPES	85 869	RHONE-ALPES	6,79%	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1 250
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2 584	RHONE-ALPES	95 535	LANGUEDOC-ROUSSILLON	85 855	MIDI-PYRENEES	6,41%	BRETAGNE	1 050
AQUITAINE	2 428	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	94 905	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	79 982	CORSE	6,33%	PAYS DE LA LOIRE	983
PAYS DE LA LOIRE	2 090	BRETAGNE	69 360	BRETAGNE	62 967	ALSACE	5,59%	AQUITAINE	856
BRETAGNE	1 891	AQUITAINE	63 620	AQUITAINE	53 983	PAYS DE LA LOIRE	5,52%	LANGUEDOC-ROUSSILLON	837
AUVERGNE	996	BASSE-NORMANDIE	50 259	AUVERGNE	44 773	FRANCHE-COMTE	5,47%	MIDI-PYRENEES	797
BOURGOGNE	906	AUVERGNE	50 235	BASSE-NORMANDIE	44 516	AQUITAINE	4,67%	NORD-PAS-DE-CALAIS	521
POITOU-CHARENTES	892	BOURGOGNE	49 675	BOURGOGNE	42 873	BRETAGNE	4,22%	CENTRE	457
BASSE-NORMANDIE	881	POITOU-CHARENTES	44 329	POITOU-CHARENTES	37 007	BASSE-NORMANDIE	4,20%	ALSACE	416
CENTRE	842	CENTRE	42 104	CENTRE	35 524	LIMOUSIN	3,78%	POITOU-CHARENTES	405
LIMOUSIN	627	LORRAINE	39 703	LORRAINE	34 502	LORRAINE	3,48%	BOURGOGNE	371
ALSACE	591	FRANCHE-COMTE	36 362	FRANCHE-COMTE	33 155	AUVERGNE	3,45%	BASSE-NORMANDIE	305
FRANCHE-COMTE	538	LIMOUSIN	31 536	LIMOUSIN	25 971	BOURGOGNE	2,82%	AUVERGNE	275
LORRAINE	518	CHAMPAGNE-ARDENNE	21 013	ALSACE	17 319	POITOU-CHARENTES	2,59%	FRANCHE-COMTE	256
CHAMPAGNE-ARDENNE	477	ALSACE	18 863	CHAMPAGNE-ARDENNE	17 119	OUTRE-MER	2,35%	LORRAINE	249
NORD-PAS-DE-CALAIS	296	CORSE	10 698	CORSE	9 887	CENTRE	1,82%	PICARDIE	243
CORSE	286	PICARDIE	10 338	PICARDIE	8 969	ILE-DE-FRANCE	1,68%	CHAMPAGNE-ARDENNE	239
OUTRE-MER	269	ILE-DE-FRANCE	9 571	ILE-DE-FRANCE	8 017	CHAMPAGNE-ARDENNE	1,37%	HAUTE-NORMANDIE	210
PICARDIE	258	HAUTE-NORMANDIE	7 764	HAUTE-NORMANDIE	7 102	HAUTE-NORMANDIE	1,00%	LIMOUSIN	150
HAUTE-NORMANDIE	217	NORD-PAS-DE-CALAIS	7 519	NORD-PAS-DE-CALAIS	6 849	NORD-PAS-DE-CALAIS	0,92%	CORSE	49
ILE-DE-FRANCE	207	OUTRE-MER	2 996	OUTRE-MER	2 794	PICARDIE	0,78%	OUTRE-MER	52
TOTAL France	26 466	TOTAL France	1 117 553	TOTAL France	969 214	TOTAL France	4,14%	TOTAL France	12 919

Source: Agence Bio / OC, Agreste 2014

... et 27 départements au-delà des 6 % de SAU bio

Palmarès des 30 premiers départements 2014

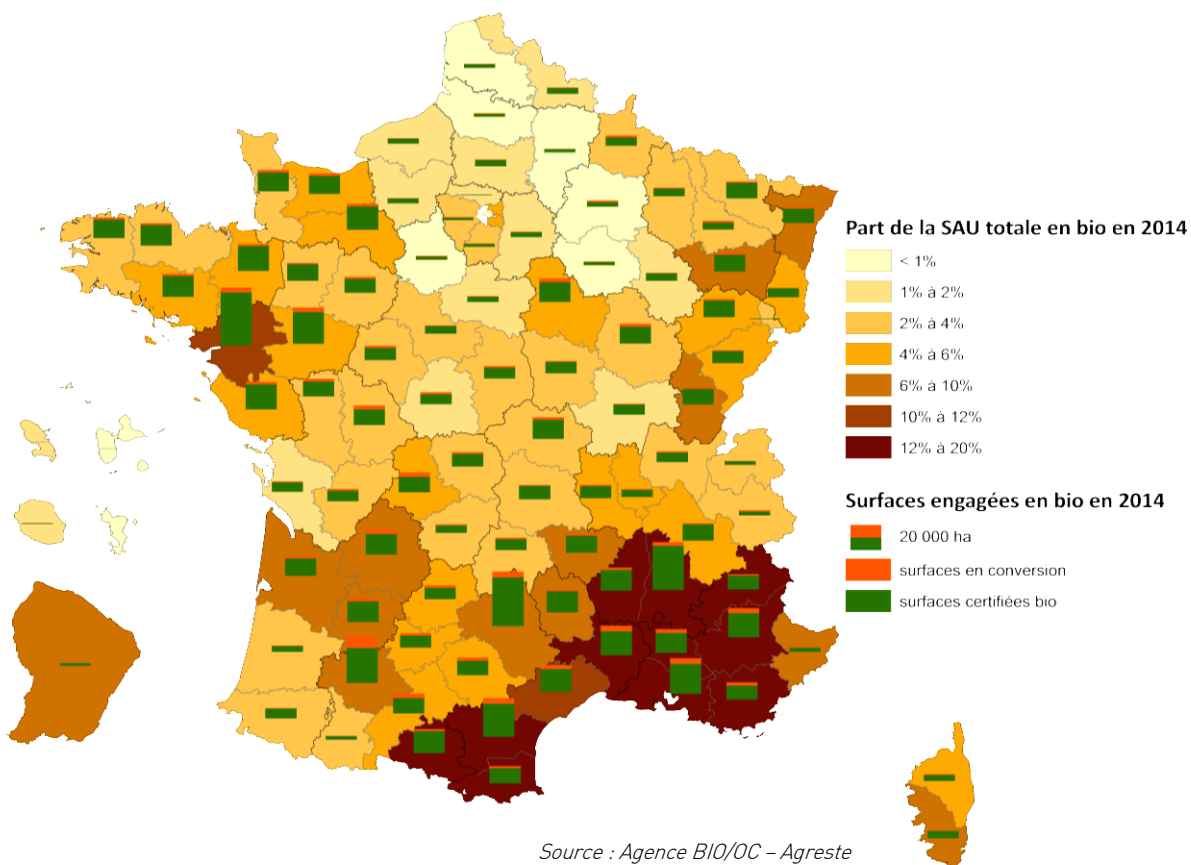
Source: Agence Bio / OC, Agreste 2014

Nb. Producteurs 2014		Surfaces bio + conversion 2014		Surfaces en conversion 2014		Part dans la SAU totale* en 2014		Nb. Operateurs aval 2014	
TOTAL France	26 466	TOTAL France	1 117 553	TOTAL France	148 339	TOTAL France	4,14%	TOTAL France	12 919
DROME	1 019	LOIRE-ATLANTIQUE	42 899	GERS	9 168	VAR	19,10%	BOUCHES-DU-RHONE	393
GARD	789	AVEYRON	40 640	AVEYRON	4 512	BOUCHES-DU-RHONE	18,83%	PARIS	379
VAUCLUSE	780	DROME	35 695	GARD	4 505	DROME	17,72%	LOIRE-ATLANTIQUE	337
GERS	704	GERS	35 220	AUDE	4 360	PYRENEES-ORIENTALES	17,17%	RHONE	328
HERAULT	697	AUDE	28 974	BOUCHES-DU-RHONE	4 266	VAUCLUSE	15,75%	ILLE-ET-VILAINE	323
DORDOGNE	677	BOUCHES-DU-RHONE	27 866	ALPES-DE-HAUTE-PROV	3 843	ARDECHE	14,55%	GIROUDE	310
GIROUDE	635	MAINE-ET-LOIRE	27 050	LOIRE-ATLANTIQUE	3 693	ALPES-DE-HAUTE-PROV	14,35%	NORD	298
LOIRE-ATLANTIQUE	623	GARD	22 321	DORDOGNE	3 651	GARD	14,29%	FINISTERE	293
ARDECHE	619	ALPES-DE-HAUTE-PROV	21 915	MAINE-ET-LOIRE	3 516	ARIEGE	13,80%	DROME	291
MAINE-ET-LOIRE	618	VENDEE	20 405	HAUTE-VIENNE	3 381	AUDE	12,80%	VAUCLUSE	275
BOUCHES-DU-RHONE	594	ILLE-ET-VILAINE	20 114	HAUTE-GARONNE	3 319	HAUTES-ALPES	12,03%	HERAULT	264
LOT-ET-GARONNE	578	HERAULT	19 872	VIENNE	3 011	HERAULT	10,85%	GARD	254
AUDE	577	ORNE	19 130	YONNE	2 893	LOIRE-ATLANTIQUE	10,59%	MAINE-ET-LOIRE	252
PYRENEES-ORIENTALES	535	DORDOGNE	18 862	DROME	2 847	CORSE-DU-SUD	8,76%	HAUTE-GARONNE	246
FINISTERE	514	LOT-ET-GARONNE	18 155	HERAULT	2 793	ALPES-MARITIMES	7,82%	MORBIHAN	245
AVEYRON	492	ARIEGE	18 025	VAUCLUSE	2 729	GERS	7,91%	ISERE	241
COTES-D'ARMOR	474	VAUCLUSE	17 698	LOT-ET-GARONNE	2 725	AVEYRON	7,86%	PAS-DE-CALAIS	223
ILLE-ET-VILAINE	471	YONNE	17 601	VAR	2 541	GUYANE	6,99%	ALPES-MARITIMES	221
VAR	457	ARDECHE	17 422	TARN	2 490	JURA	6,72%	BAS-RHIN	217
MORBIHAN	432	MORBIHAN	17 227	COTE-D'OR	2 379	LOZERE	6,56%	VENDEE	213
ISERE	393	COTES-D'ARMOR	16 821	GIROUDE	2 173	SEINE-SAINT-DENIS	6,52%	VAL-DE-MARNE	212
VENDEE	371	ALLIER	16 151	DEUX-SEVRES	2 132	LOT-ET-GARONNE	6,48%	HAUTE-SAVOIE	212
HAUTE-GARONNE	367	LOZERE	15 989	ALLIER	2 041	VOSGES	6,38%	VAR	201
PYRENEES-ATLANTIQUES	356	MANCHE	15 912	CALVADOS	1 939	DORDOGNE	6,20%	HAUT-RHIN	199
TARN	352	CALVADOS	15 216	MANCHE	1 903	GIROUDE	6,18%	COTES-D'ARMOR	189



LA BIO EN FRANCE

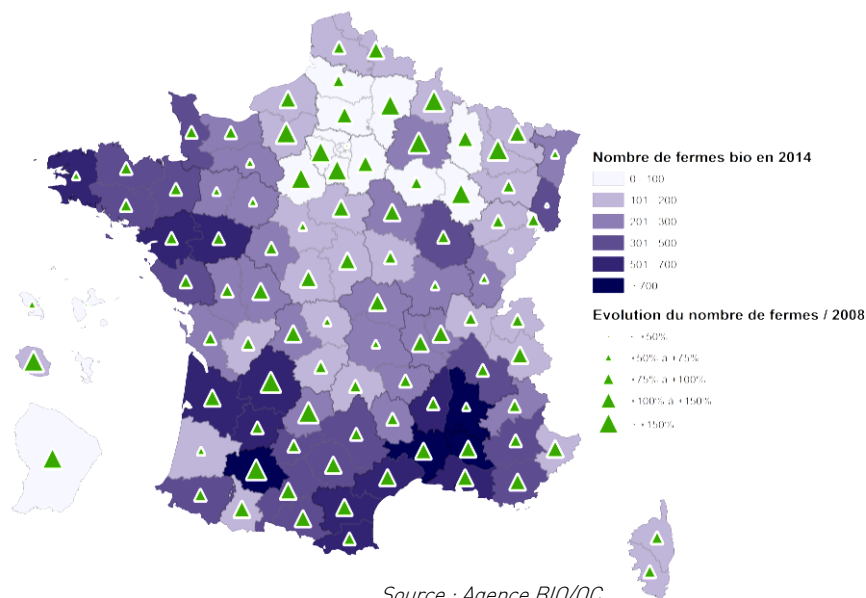
Part des surfaces bio et en conversion dans le territoire agricole
de chaque département en 2014



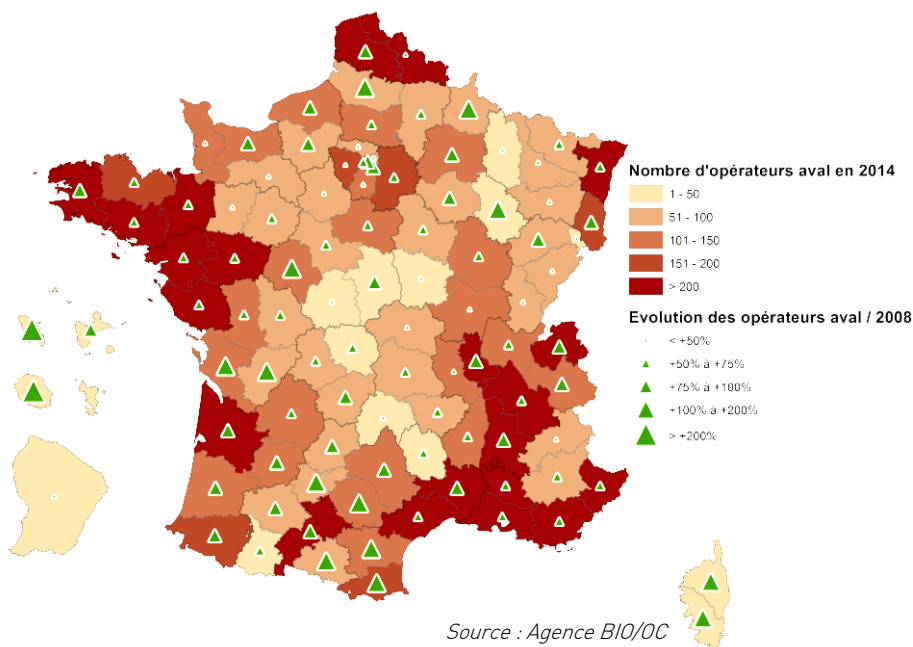
■ La palme revient aux départements de la Drôme concernant le nombre de fermes, de la Loire-Atlantique concernant les surfaces engagées, du Gers en termes de nouvelles surfaces en conversion, et du Var en termes de part de la surface agricole en bio. L'ensemble du territoire connaît une évolution positive depuis 2008, avec des progressions importantes dans les régions méridionales du pays, mais également de fortes progressions plus récentes dans des régions où la Bio est encore peu développée.

Un développement des filières bio, en amont comme en aval, dans l'ensemble du territoire depuis 2008

Répartition départementale des fermes engagées en bio fin 2014
et évolution par rapport à 2008.



Répartition départementale des opérateurs de l'aval engagés en bio fin 2014
et évolution par rapport à 2008.





Un marché de 5,5 milliards d'euros en 2015 en progression de 10 % par an depuis 2013

■ En 2014, le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a été estimé à **plus de 5 milliards d'euros** :

Consommation à domicile par les ménages : 4,83 milliards d'euros TTC (+10 % vs 2013)

Achat de produits bio servis en restauration collective : 191 millions d'euros HT (+11 % vs 2013)

■ Ce marché est structurellement en augmentation. Avec une croissance moyenne de l'ordre de 10 % par an des achats par les ménages de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus, la croissance s'est accélérée en 2006. De 2007 à 2012, le marché a doublé. Il a progressé de près de 20 % entre 2012 et 2014.

■ La consommation de produits bio à domicile est estimée à 2,5 % du marché alimentaire total. La part de marché des produits bio est plus ou moins importante suivant les secteurs. En valeur, elle est de près de 20 % s'agissant des œufs et de près de 12 % pour le lait. Elle

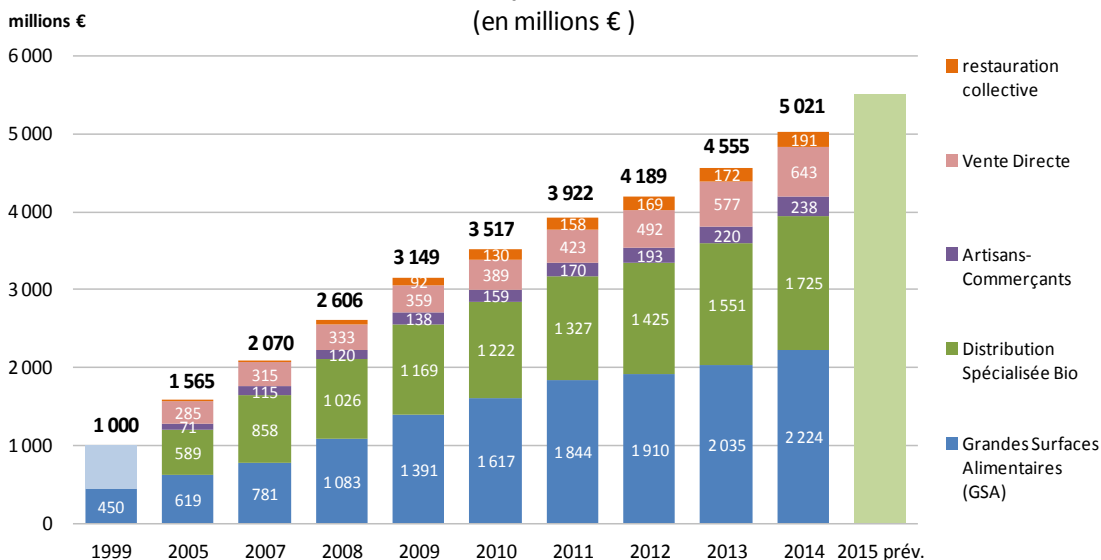
est de l'ordre de 7 % pour les 14 fruits et légumes les plus consommés en France (hors agrumes).

■ S'agissant de la restauration collective, la valeur des achats de pain bio n'est pas prise en compte pour l'instant. En restauration commerciale, les produits bio, en particulier les vins bio, ont une place croissante.

Au cours de l'année 2015,

*les ventes ont augmenté dans tous les circuits de distribution et devraient atteindre 5,5 milliards euros. Le rythme de croissance a été **plus élevé en magasins spécialisés**. Depuis le début de l'année, l'augmentation moyenne des ventes de produits bio dans ces réseaux est de l'ordre de 15 %. En grandes surfaces alimentaires (GSA hors discount), au cours de 2015, les ventes de produits bio à poids fixe ont globalement progressé de 9,4 % par rapport à 2014.*

Evolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution de 1999 à 2015



Source : Agence BIO/AND-I - 2015

Un marché caractérisé par la diversité des circuits de distribution

- Les produits bio sont commercialisés dans 4 circuits de distribution essentiels : magasins spécialisés bio, grandes surfaces alimentaires, vente directe et artisans-commerçants.
- Les ventes ont progressé dans tous les circuits de distribution à des rythmes plus ou moins importants. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés en vente directe (+11,5 %) et les magasins spécialisés bio (+11,3 %).
- Au total en 2014, les achats de produits bio pour la consommation à domicile par les ménages et en restauration collective ont progressé de 466 millions €.

Millions €	2011	2012	2013	2014	croissance 14/13	parts de marché 2014
Grandes Surfaces Alimentaires (GSA)	1 844	1 910	2 035	2 224	9,3 %	46 %
<i>Distribution Spécialisée bio en réseau</i>	<i>950</i>	<i>1 078</i>	<i>1 212</i>	<i>1 365</i>	<i>12,6 %</i>	<i>28 %</i>
<i>Distribution Spécialisée bio indépendante</i>	<i>377</i>	<i>347</i>	<i>339</i>	<i>361</i>	<i>6,4 %</i>	<i>7 %</i>
TOTAL Circuit Bio	1 326	1 425	1 551	1 725	11,3 %	36 %
Artisans-Commerçants	170	193	220	238	7,8 %	5 %
Vente Directe	423	492	577	643	11,5 %	13 %
TOTAL	3 764	4 020	4 383	4 830	10,2 %	100 %
Restauration collective	158	169	172	191	11,0 %	
Total général	3 922	4 189	4555	5 021	10,2 %	

Source : Agence BIO/AND-I - 2015



Voyage de presse - Agence BIO- 2012



LA BIO EN FRANCE

Plus de la moitié des ventes en valeur de produits bio a été effectuée au rayon frais.

■ Suivant les catégories de produits, la place de chaque circuit de distribution est plus ou moins importante. Dans le secteur des fruits et légumes bio, les magasins spécialisés bio sont le premier circuit de distribution, devant les grandes surfaces alimentaires et la vente directe. En revanche, dans le secteur de la crèmerie, la GSA est le premier circuit de distribution, devant les magasins spécialisés bio.

■ La vente directe est spécialement développée dans les secteurs du vin, des fruits et légumes, devant la viande avec les caissettes et les fromages et autres produits laitiers.

■ Les ventes assurées par les artisans-commerçants concernent majoritairement le vin, les viandes, ainsi que le pain et la farine.

Répartition des achats des ménages pour leur consommation à domicile de produits biologiques par catégorie et par circuit

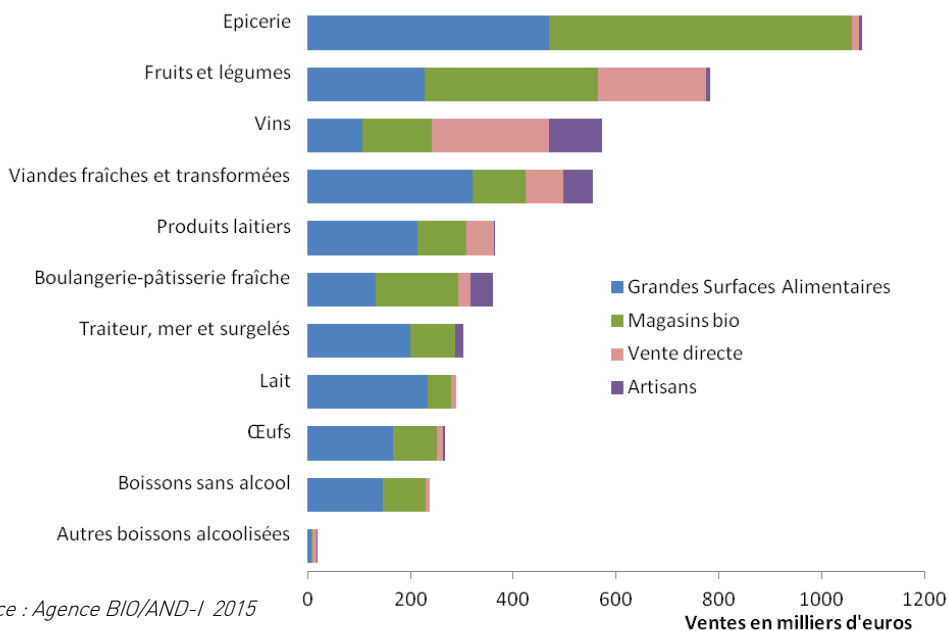
Stade de détail Millions €			2014	dont :					
	2012	2013		GSA	Magasins spécialisés bio	Artisans- commerçants	Vente directe	Croiss. 14/13	Appro. ext.
Fruits		353	383	124	171	5	83	8,6%	43,0%
Légumes		368	400	104	166	4	127	8,7%	21,4%
TOTAL A - FRUITS ET LEGUMES FRAIS	661	722	784	228	337	8	211	8,6%	32,0%
Lait	269	273	290	233	47	-	10	6,2%	1,0%
Produits laitiers	316	333	364	214	94	2	55	9,4%	2,9%
Œufs	237	253	267	166	86	3	12	5,7%	1,1%
Viande bovine	169	181	205	132	11	32	30	13,2%	-
Viande porcine	63	66	66	35	14	8	10	1,1%	-
Viande agneau	37	38	42	18	3	11	9	7,9%	-
Volaille	122	130	145	74	43	3	24	11,0%	-
Charcuterie salaison	76	84	96	63	30	2	2	14,5%	9,4%
TOTAL B - CRÈMERIE, VIANDES FRAICHES ET TRANSFORMÉES	1 289	1 359	1 475	934	330	60	152	8,6%	1,7%
Mer-Saurisserie-Fumaison	80	94	98	77	11	9	1	5,2%	68,5%
Traiteur	109	119	131	60	70	2	-	9,9%	20,7%
Surgelés	68	72	74	63	7	4	-	3,3%	71,0%
TOTAL C - TRAITEUR, MER, SURGELÉ	257	284	303	199	88	15	1	6,7%	48,5%
TOTAL D - BOULANGERIE PÂTISSERIE FRAÎCHE	324	346	361	133	161	44	23	4,4%	11,0%
Epicerie Sucrée	469	510	580	234	331	5	9	13,8%	54,9%
Epicerie Salée	395	430	499	236	258	1	4	15,9%	49,6%
Boissons Végétales	70	73	86	41	44	-	1	16,9%	33,3%
Jus de fruits & de légumes, BRSA	125	138	152	106	39	-	6	10,0%	78,1%
TOTAL E - EPICERIE ET BOISSONS SANS ALCOOL	1 059	1 151	1 316	617	672	7	20	14,3%	54,1%
Vins tranquilles et autres	413	503	572	106	135	103	228	13,7%	0,3%
Cidres, Bières et autres boissons alcoolisées	17	19	20	7	3	1	8	4,7%	11,5%
TOTAL F - BOISSONS ALCOOLISÉES	430	522	591	113	138	104	236	13,4%	0,6%
TOTAL GENERAL	4 020	4 383	4 830	2 224	1 725	238	643	10,2%	24,4%

Source : Agence BIO/ANDI

La gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large avec des milliers de références. L'épicerie sucrée et salée y occupe la première place, devant les fruits et légumes, le rayon crèmerie et le pain.

En grandes surfaces alimentaires, le rayon crèmerie l'emporte (œufs, lait et autres produits laitiers), devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain.

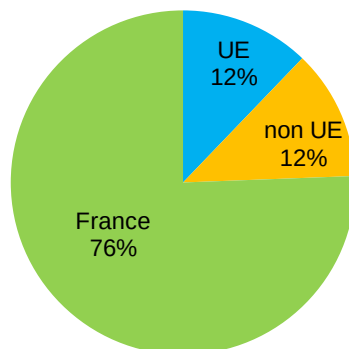
Répartition des circuits de distribution pour les ventes de différentes catégories de produits bio en 2014



76 % des produits bio consommés en France proviennent de France

- Près de la moitié des importations est constituée de produits exotiques et de spécialités gastronomiques que l'on ne produit pas en France
- 1/5 des produits bio importés sont très peu disponibles en France avec des perspectives d'augmentation de l'offre française à moyen terme
- Près d'un tiers sont des achats extérieurs relais et compléments de gamme.

Les origines des produits bio consommés en France (en valeur)



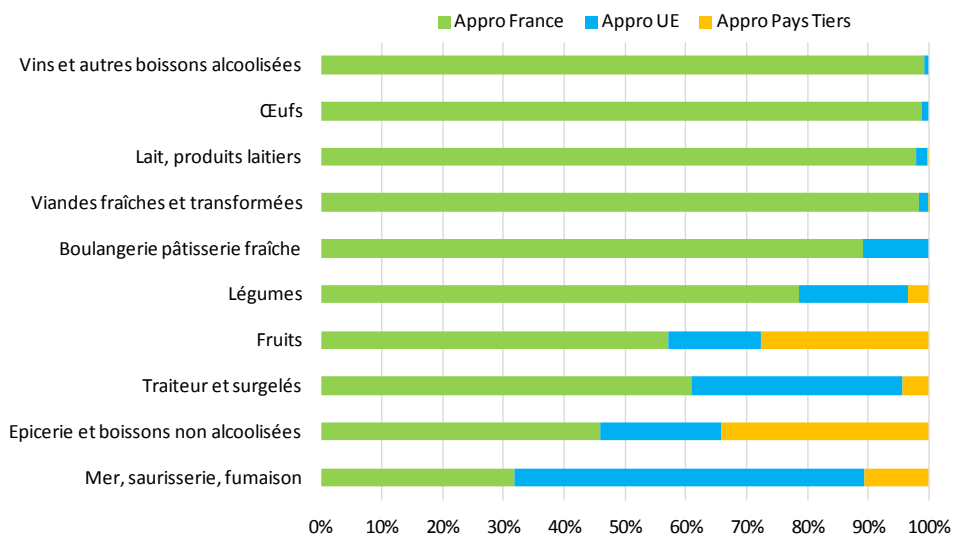
Source : Agence BIO/AND-I - 2015



LA BIO EN FRANCE

Les produits d'épicerie représentent près de la moitié des importations françaises de produits bio en valeur et les fruits et légumes frais plus d'un cinquième.

Origine des approvisionnements selon les produits bio en 2014



Source : Agence BIO / ANDI 2015

Certaines entreprises françaises exportent également des produits bio

Les entreprises françaises ont vendu pour 435 millions d'euros de produits bio à l'exportation. Les vins représentent 2/3 des exportations françaises de produits bio en valeur.



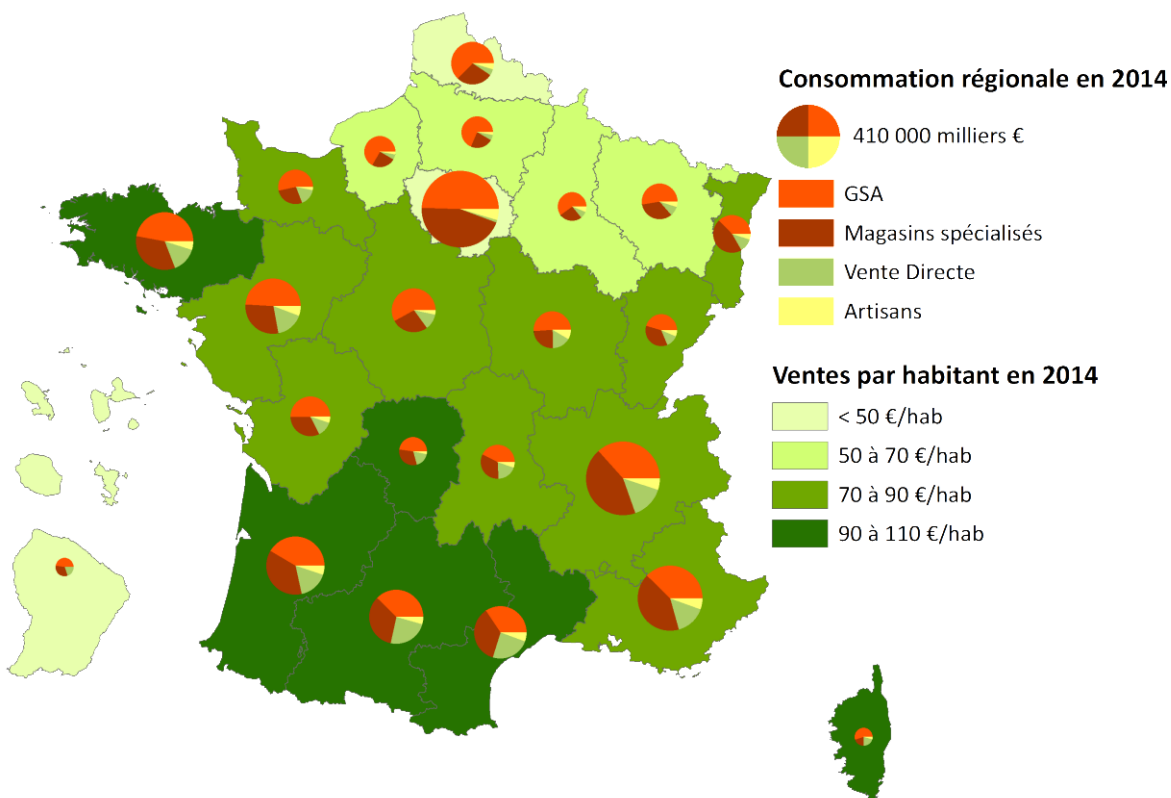
Salon Millésime BIO – Montpellier

La consommation de produits bio progresse sur l'ensemble du territoire

Les achats de produits bio ont progressé sur l'ensemble du territoire. Les achats de bio par habitant demeurent contrastés. La place des

différents circuits de distribution est aussi variable entre les régions.

Répartition régionale et par circuit de distribution des ventes de produits biologiques en 2014



Source: Agence BIO/AND-I 2015



Les produits bio s'enracinent dans les habitudes des Français

La Bio est véritablement **entrée dans le quotidien des Français**. D'après le Baromètre Agence BIO / CSA de janvier 2015 ¹, les Français sont plus nombreux à consommer des produits bio et de plus en plus souvent. En 2014, près de 9 Français sur 10 en ont consommé au moins occasionnellement (88 % vs 75 % en 2013) et 6 sur 10 régulièrement, c'est-à-dire au moins un produit bio au moins une fois par mois (62 % vs 49 % en 2013). La Bio fait désormais partie des habitudes des Français qui ne sont plus que 12 % à déclarer ne jamais en consommer, alors qu'ils étaient 46 % en 2003.

88 % des Français **consomment des produits bio**

- **62 %** de consommateurs « Bio-réguliers » : au moins une fois par mois
 - **10 %** des Français sont des « Bio-quotidiens » au moins une fois par jour
 - **23 %** sont des « Bio-hebdos » au moins une fois par semaine
 - **29 %** sont des « Bio-mensuels » au moins une fois par mois
 - **26 %** sont des « Bio-occasionnels » de temps à autre
- **86 %** des Français savent que l'agriculture biologique suit un **cahier des charges public** précis

En cohérence avec le développement durable, **67 %** des Français déclarent également acheter des produits fabriqués à partir d'ingrédients bio, autres que des produits alimentaires

Bio : une image positive auprès des Français

La Bio est de mieux en mieux connue et les consommateurs perçoivent de plus en plus ses spécificités. Pour les Français, les produits biologiques sont bons pour l'environnement

(87 %), bons pour la santé (87 %), ont du goût (84 %), sont des produits qu'on a plaisir à consommer (77 %) et porteurs d'avenir (77 %).

Les fruits et légumes ainsi que les produits laitiers bio en tête du panier

▪ Début 2015, **79 %** des consommateurs de produits bio disaient acheter des **fruits et légumes bio**, **58 %** des **produits laitiers bio**, **48 %** des produits **d'épicerie bio** (huiles, pâtes, riz...), **45 %** des œufs bio, **45 %** des boissons bio, **33 %** de la viande bio et **30 %** du pain bio.

▪ Par ailleurs, **45 %** des consommateurs d'**œufs bio** ne les consomment qu'en bio et **43 %** des consommateurs de **lait bio** le consomment uniquement en bio.

Baromètre de la consommation bio

¹Étude quantitative réalisée online, du 22 au 28 janvier 2015, auprès de 500 Français (résidant en France) âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française.

Une nouvelle vague du baromètre a été réalisée fin 2015 : les nouveaux résultats sont disponibles sur www.agencebio.org

Focus viande Bio : un produit apprécié des consommateurs

La Commission Bio d'INTERBEV, l'Interprofession de l'Élevage et des Viandes, a réalisé une étude en mars 2015 en collaboration avec l'IFOP, auprès d'un échantillon de 1 044 per-

sonnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, sur la consommation et la perception de la viande bio en France.

6 Français sur 10 ont déjà mangé de la viande bio

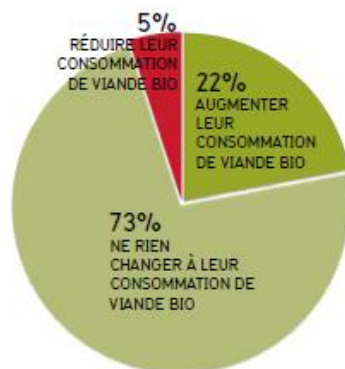
- La viande occupe encore une place importante dans l'équilibre alimentaire des Français. En 2015, les consommateurs de viande, qu'elle soit bio ou non, représentent 97 % de l'échantillon interrogé.

- Parmi eux, **59 % ont déjà mangé de la viande bio**, soit 6 Français sur 10, dont 16 % déclarent en manger dès qu'ils en trouvent.

- Les consommateurs de viande bio sont des **consommateurs fidèles** (73 % d'entre eux ne comptent pas changer leur habitude de consommation de viande bio dans les prochains mois). Ils expriment leur satisfaction concernant les qualités et les valeurs attachées au produit.

- Et ils sont promis à une évolution croissante puisque 22 % d'entre eux estiment qu'ils vont augmenter leur consommation de viande bio dans les prochains mois.

AU COURS DES PROCHAINS MOIS,
LES CONSOMMATEURS DE VIANDE BIO VONT...



Source : Interbev/Ifop



Produits bio en restauration collective : La fréquence augmente

Depuis 2009, l'observatoire national des produits biologiques en restauration collective suit l'évolution des produits biologiques dans le secteur de la restauration collective à caractère social, les différentes voies d'introduction retenues ainsi que les perspectives de développement.

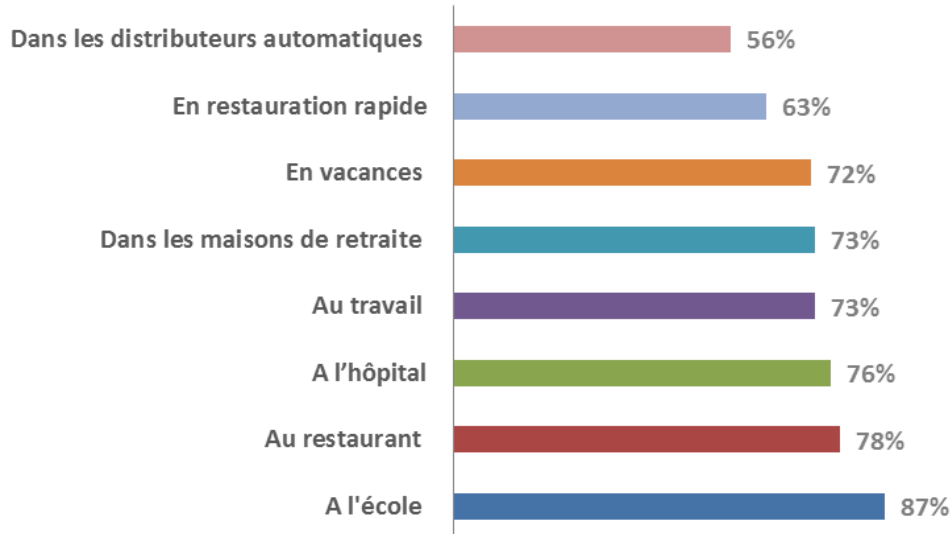
L'offre de produits bio en restauration collective se développe, stimulée en particulier par la demande des Français : 87 % d'entre eux déclarent être intéressés par la Bio en restauration scolaire. En 2014, les achats bio en restauration collective ont progressé de 11 % par rapport à 2013 pour dépasser 190 millions d'euros.

La Bio en restauration collective : une réponse aux attentes des Français

L'introduction de la Bio en restauration collective répond aux attentes des Français, qui souhaitent pouvoir en manger dans tous les types d'établissements. 87 % d'entre eux déclarent

être intéressés par la Bio à l'école, 76 % à l'hôpital, 73 % dans les maisons de retraite et autant au travail.

Part des Français intéressés par l'introduction de produits bio en restauration



(Source : baromètre Agence Bio/CSA 2015)

L'introduction des produits biologiques en restauration collective résulte d'impulsions données par la direction (54 % des cas), les

élus (42 %), l'équipe en cuisine (41 %), les parents d'élèves (35 %) et les convives (30 %).

+ 11 % de produits bio en restauration collective en 2014

Les achats de produits bio en restauration collective ont été estimés à 191 millions d'euros HT pour 2014, soit une progression de 11 % en un an (contre 1,4 % en 2013/2012). Ainsi, ce marché représentait en 2014 :

- 2,7 % des achats alimentaires de la restauration à caractère social (contre 0,6 % en 2008),

- 3,8 % du marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.

- Lorsqu'ils sont introduits, la part des produits biologiques dans le montant total des achats des établissements est passée de 5 % en 2008 à 13 % en 2014 en moyenne (28 % pour le pain). Elle s'élève à 17 % pour les établissements en ayant introduit depuis 7 ans et plus.

De la Bio présente dans 6 restaurants collectifs sur 10

- Début 2015 en France, 59 % des établissements de restauration déclaraient proposer des produits biologiques à leurs convives. Ils n'étaient que 4 % avant 2006.

- Le secteur scolaire est en avance et celui de l'entreprise décolle.

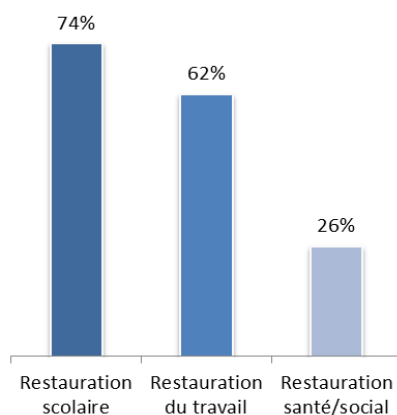
- Le secteur scolaire est le plus concerné, avec 74 % d'établissements qui déclarent pro-

poser des produits bio, suivi du secteur du travail, avec 62 % d'établissements contre 55 % en 2014, puis du secteur de la santé et du social, avec 26 % des établissements.

- L'introduction est plus significative dans le secteur public (72 % des établissements début 2015) que dans le privé (41 % des établissements).

Part des acheteurs de produits bio dans les différents secteurs de la restauration

(source : Etude Agence Bio/CSA-2015)

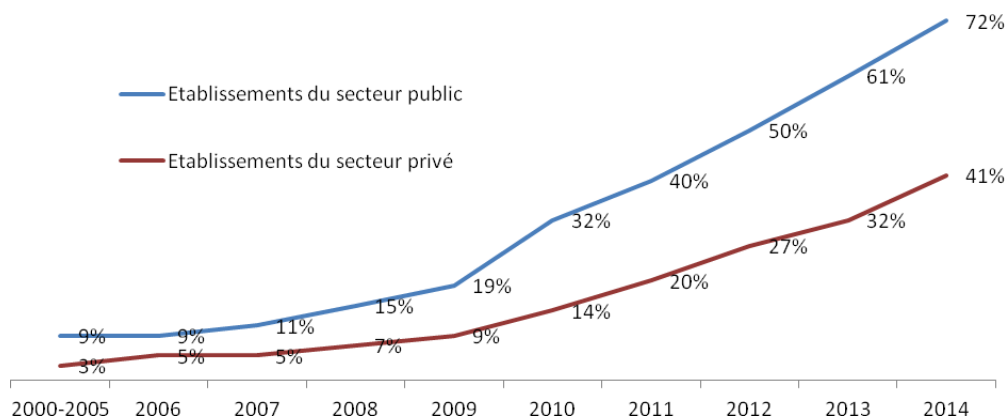


1 L'ensemble des données de l'édition 2015 de l'observatoire des produits biologiques en restauration collective est issu de l'enquête Agence Bio/CSA réalisée du 10 au 16 mars 2015 auprès de 401 responsables des achats d'établissements de la restauration collective représentatifs de l'ensemble des opérateurs du secteur en France (hors établissements sociaux, structures collectives de loisirs et communautés religieuses).



LA BIO EN FRANCE

Année d'introduction des produits biologiques en restauration collective dans les secteurs public et privés *(source : Etude Agence Bio/CSA-2015)*



- La part des établissements introduisant des produits bio est de 60 % en gestion directe et de 55 % en gestion concédée.

- Les produits bio restent davantage introduits au sein des grosses et moyennes structures (72 % de celles de plus de 500 repas par

jour en proposant), et dans celles ayant les budgets alimentaires les moins élevés (63 %).

- 64 % des établissements interrogés disposent d'un self-service, et 89 % ont la possibilité de préparer eux-mêmes des légumes bruts.

L'introduction d'ingrédients bio privilégiée

- 48 % des établissements ont choisi d'introduire des produits ou ingrédients bio,
- 26 % des plats bio,
- 27 % des menus entièrement bio.

La fréquence d'introduction des produits bio augmente

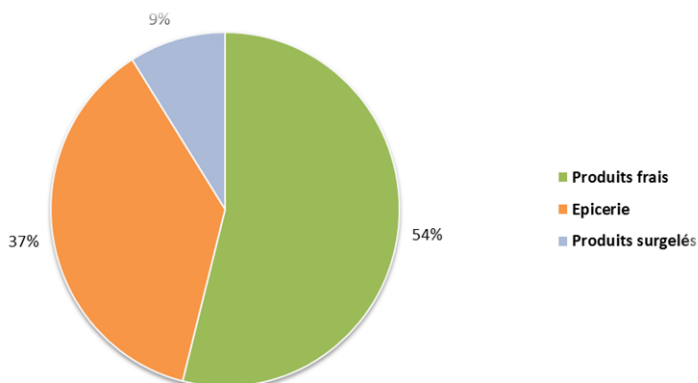
Parmi les acheteurs de produits bio, 65 % en proposent au moins une fois par mois (contre 36 % en 2009). 39 % en proposent au moins une fois par semaine (17 % en 2009), et 15 % tous les jours (5 % en 2009).

La Bio en Restauration Collective

Une préférence pour les produits bio frais

Répartition des achats en produits bio par famille

(source : Etude Agence Bio/CSA-2015)



■ Les principaux produits bio introduits en restauration collective sont les produits frais, notamment :

- les fruits frais (88 % des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer), les pommes étant toujours autant achetées (83 %),
- les produits laitiers (75 %) et notamment les yaourts (73 %),
- les légumes frais (75 %) avec une forte part de carottes (68 %), crudités (49 %), tomates (45 %) et salades (42 %).

Les principaux produits frais bio introduits en restauration collective

(part des restaurants ayant introduit des fruits bio, des légumes bio et des produits laitiers bio)

88 %



75 %



75 %



source : Etude Agence Bio/CSA-2015

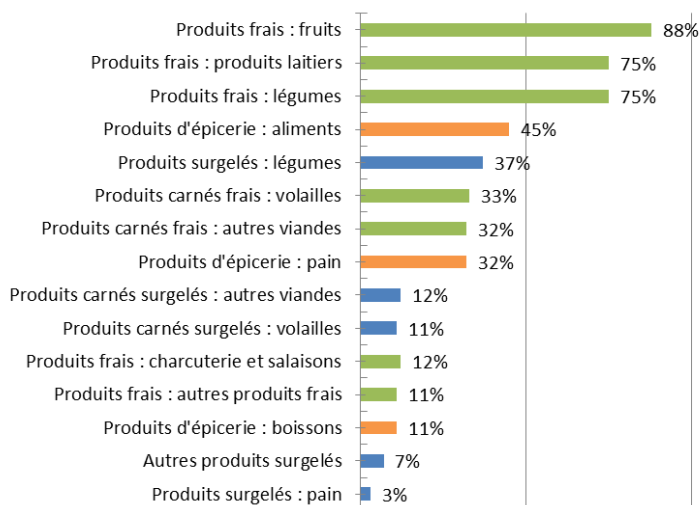


LA BIO EN FRANCE

■ On retrouve également :

- les produits d'épicerie (45 % des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer), notamment pâtes (35 %) et riz (33 %),
- La volaille fraîche (33 %) et surgelée (11 %), les viandes fraîches (32 %) et surgelées (12 %),
- les légumes surgelés (37 %),
- le pain frais (32 %) et surgelé (3 %).

Part des acheteurs par famille de produits bio



source : Etude Agence Bio/CSA-2015

■ Les produits bio de saison et régionaux plébiscités

■ 80 % des établissements déclarent acheter des produits bio d'origine française, et pour plus de la moitié, d'origine régionale.

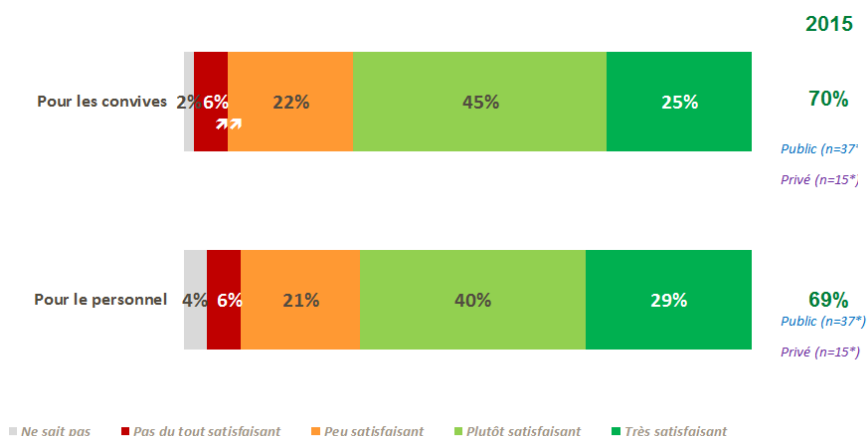
■ La saisonnalité demeure le premier critère de choix d'un fournisseur de produits bio

pour 77 % des établissements. 56 % privilégient les circuits courts et 48 % ont d'autres exigences en termes de développement durable.

La Bio en restauration collective : source de satisfaction

- 7 établissements sur 10 ayant opté pour l'introduction de produits biologiques jugent celle-ci satisfaisante, que ce soit pour le personnel ou pour les convives.
- Ceux qui se déclarent insatisfaits évoquent essentiellement le prix, la méconnaissance des produits bio et des difficultés d'approvisionnement.

Bilan de l'introduction des produits biologiques (source : Etude Agence Bio/CSA-2015)



Un surcoût maîtrisé

- Début 2015, 86 % des établissements ayant introduit des produits bio font état d'un surcoût de 20 % en moyenne (il était de 26 % en 2011). Celui-ci est lissé sur l'ensemble des repas dans 2 cas sur 3 et n'implique pas de surcoût pour les convives.
- 6 établissements sur 10 ont cherché à réduire ce surcoût, notamment :
 - en limitant le gaspillage (88 %, comme en 2014),
 - en remplaçant certains produits par d'autres moins coûteux (73 %, contre 65 % en 2014),
 - en mettant en concurrence les fournisseurs (71 %, 66 % en 2014),
 - en travaillant sur l'éducation alimentaire (66 %),
 - en passant des partenariats au niveau local (64 %),
 - en groupant les achats (64 %).



Perspectives

■ L'introduction des produits bio devrait se poursuivre et concerner encore de nouveaux établissements : 18 % de non acheteurs de produits bio actuellement se déclarent susceptibles d'être intéressés.

■ Le potentiel de nouveaux acteurs est plus important dans les secteurs actuellement en retrait (restauration du secteur privé, du secteur santé/social et des petits établissements (moins de 200 repas par jour).

■ La tendance d'introduction croissante devrait se confirmer, la part des achats pouvant atteindre 16 % d'après les déclarants.

■ Tous secteurs confondus, les produits bio les plus présents resteront :

- les fruits frais (69 % des établissements envisagent d'en introduire),
- les légumes frais (63 %),
- les produits laitiers (58 %).

Près de 8 millions de Français en restauration collective chaque jour¹

15 millions de Français prennent chaque jour au moins un repas hors de leur domicile, dont plus de la moitié en restauration collective.

Près de 73 000 structures de restauration collective, publiques ou privées, distribuent plus de 3,5 milliards de repas par an dans les secteurs de :

l'enseignement (restauration scolaire et universitaire),

la santé et le social (restauration hospitalière, maisons de retraite...),

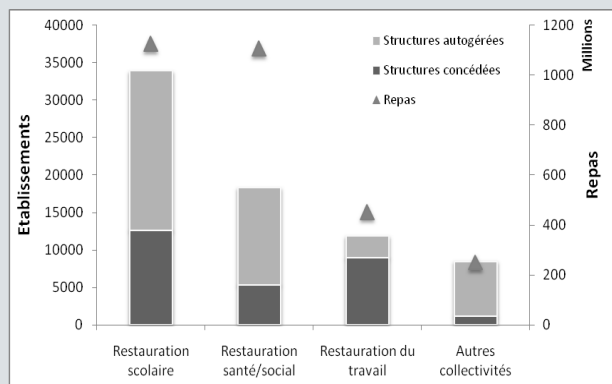
le travail (restauration d'entreprises et d'administrations),

les autres collectivités (centres de vacances, armées, établissements pénitentiaires...).

En moyenne, sur 10 établissements de restauration collective, 6 fonctionnent en gestion directe et 4 en gestion concédée à des sociétés spécialisées.

L'ensemble de ces secteurs totalise plus de 7 milliards d'euros HT d'achats alimentaires (hors petits déjeuners), répartis de façon quasiment égale entre produits frais, produits surgelés et produits d'épicerie.

Part des différents secteurs de la restauration collective en fonction du nombre de restaurants et du nombre de repas (d'après données Gira Foodservice)



¹ D'après données sur la restauration collective fournies par Gira Foodservice.